DPEF 2025

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE











GROUPE Solveg

Unis par la passion des fruits et légumes



SOMMAIRE

1. NOTRE IDENTITÉ

Les dates clés du Groupe Solveg 4
Les activités du Groupe Solveg 5
Notre mode de gouvernance 5
Nos parties prenantes 5
Notre modèle d'affaires 6
Notre vision 6
Notre chaîne de valeur 8-9

2. GOUVERNANCE ET DÉPLOIEMENT DE LA RSE

Principe 10
Composition du CNRSE 10
Les ambassadeurs RSE 11
Le reporting extra-financier 11
La politique RSE 12
- La matrice de matérialité 14
- 3 piliers et 9 engagements RSE 15
- L'engagement collectif au cœur de notre stratégie 16

3. PRENDRE SOIN DE LA PLANÈTE

Des filières amont engagées 18
- La filière Banane de Guadeloupe & Martinique 18
- Les autres origines 21
- La filière Terroirs 23

Des sites soucieux de leur empreinte écologique 24
- Rejet et pression des sites sur les ressources naturelles 24
- Réalisation d'un bilan carbone 25

La décarbonation des activités amont 26
La décarbonation des sites 28
La décarbonation de nos activités aval 32
Economie ciculaire et emballages 34
Actions en faveur de la biodiversité 34
Synthèse de nos engagements 36
Synthèse de nos actions 37

4. PRENDRE SOIN DES FEMMES ET DES HOMMES

Garantir la santé, la sécurité et les conditions de travail 39
Préserver et développer le capital humain 40
- Écoute des collaborateurs et engagements RSE 40
- Des initiatives en faveur des collaborateurs 41
- Développement des compétences et gestion de carrières 42

Promouvoir l'éthique, la diversité et l'inclusion 44
- Construire la performance sur des bases éthiques solides 44
- Diversité, égalité et inclusion 44

Synthèse de nos engagements 46
Synthèse de nos actions 47

5. CRÉER DES PARTENARIATS RESPONSABLES

Dynamisme des territoires 49
- Soutien et valorisation de l'agriculture française 49
- Ancrage territorial des sites 50

Devoir de vigilance et gestion responsable de notre chaîne de valeur 51
- Protection des données et cybersécurité 52

Lutte contre le gaspillage alimentaire 53
- Préserver la valeur des productions agricoles 53
- Solidarité et dons alimentaires 53

Un engagement sociétal ancré dans l'action 54
Maîtrise de la qualité et sécurité des aliments 55
Contribuer au développement et à la représentation des filères 56
Synthèse de nos engagements 57
Synthèse de nos actions 58

6. ANNEXES

ANNEXE I
Modalités de communications avec nos parties prenantes 59
ANNEXE II
Table de correspondance avec le référentiel VSME 60
ANNEXE III
Double matérialité et Sous-thèmes environnementaux 61
ANNEXE IV
Les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU 62
ANNEXE V
Scopes du bilan carbone 63
ANNEXE VI
Indicateurs 64



Édito

En 2025, le groupe Solveg a poursuivi sa trajectoire de développement responsable avec la conviction que la performance économique ne peut être durable que si elle s'accompagne d'engagements en faveur du vivant, des femmes et des hommes qui composent nos filières, et des territoires dans lesquels nous opérons.

Cette année marque une étape importante dans la maturité de notre démarche RSE. Si nos orientations fondamentales demeurent inchangées, nous avons fait évoluer notre politique afin d'intégrer plus explicitement les notions d'agriculture régénératrice, de responsabilité territoriale et de résilience de nos filières. Cette évolution traduit notre volonté d'adapter en permanence nos actions aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui transforment notre secteur.

L'année 2025 a également été celle de la construction de notre stratégie climat. Après avoir mesuré notre empreinte carbone, nous avons engagé, avec l'appui de la démarche ACT Pas à Pas de l'ADEME, un travail collectif associant le Comité de Direction et de nombreux experts internes. Cette démarche nous a permis de définir une vision à long terme, d'identifier nos principaux leviers d'action et de bâtir les premières bases d'une trajectoire de décarbonation cohérente avec les réalités de nos métiers et de nos filières agricoles.

Nous sommes toutefois conscients qu'une stratégie climat ne se décrète pas. Elle se construit dans la durée, en concertation avec nos producteurs, nos clients et nos partenaires techniques. Les transformations à conduire s'inscrivent dans un contexte agricole en profonde mutation, marqué par des incertitudes climatiques, technologiques, économiques et réglementaires. Les prochaines années permettront ainsi d'affiner progressivement notre trajectoire, d'en préciser les objectifs et d'identifier les solutions les plus pertinentes pour concilier résilience des filières, souveraineté alimentaire et réduction de notre empreinte carbone.

Les progrès accomplis dans la structuration de nos processus se traduisent également par une amélioration continue de nos évaluations extra-financières. En 2025, notre performance EcoVadis progresse encore et nous positionne parmi les entreprises les mieux évaluées de notre secteur. Cette reconnaissance vient saluer l'engagement quotidien de nos équipes, de nos producteurs partenaires et de l'ensemble de nos parties prenantes.

Enfin, 2025 a marqué les 10 ans de la Banane Française enrubannée, une innovation dont les producteurs et les équipes du groupe Solveg peuvent être fiers. Véritable vitrine du savoir-faire agricole français, ce concept démontre qu'il est possible de mieux valoriser la production nationale tout en limitant le gaspillage alimentaire, au bénéfice de l'ensemble de la filière.

Dans un contexte où les défis climatiques, agricoles et sociétaux se renforcent, nous restons convaincus que les solutions passeront par l'action collective, l'innovation et la coopération. Fidèle à son modèle coopératif et à sa mission au service d'une alimentation végétale saine et durable, le groupe Solveg poursuivra son engagement avec la même ambition : contribuer à construire des filières plus résilientes, plus responsables et créatrices de valeur pour tous.

Pierre Monteux
Directeur général du Groupe Solveg

1. Notre identité

LES DATES CLÉS DU GROUPE SOLVEG



2025

Acquisition de la **Maison Ferrier.**



2023

Croissance européenne avec l'acquisition des sociétés belges **Van Damme et Aïda**



2021

Naissance du **Groupe Solveg**



2015

Lancement du concept de **La Banane Française**



2009

Création de **Fruits Du Monde**



2008

Lancement du 1er **Plan Banane Durable** et acquisition de **Fruidor** (Mûrisseries et Terroirs)



2003

Unification de la production de bananes en Guadeloupe et en Martinique avec la **création de l'UGPBAN** (Union des Groupements de Producteurs de Bananes de Guadeloupe et Martinique).

LES ACTIVITÉS DU GROUPE SOLVEG

Le Groupe Solveg réunit les sociétés UGPBAN, Fruits du Monde et Banantilles dont les filiales sont Fruidor, La Maison Ferrier, Van Damme et Aïda.

L'**UGPBAN** commercialise **190 000 tonnes** de Banane de Guadeloupe & Martinique au stade vert et centralise les missions de commercialisation, logistique, qualité, communication et marketing.

FRUITS DU MONDE est l'activité de sourcing et de commercialisation de **100 000 tonnes** de bananes d'autres origines (Côte d'Ivoire, République dominicaine, Colombie, Équateur, etc.)

Premier réseau français de mûrisseries, **FRUIDOR BANANES** compte 11 sites et **225 000 TONNES** de bananes mûries (les 2 mûrisseries ex Murissol ayant été intégrées au réseau Fruidor en 2025). Le dispositif est complété par l'atelier de conditionnement de La Banane Française à Dunkerque.

En partenariat avec des producteurs locaux, **FRUIDOR TERROIRS** commercialise près de **85 000 tonnes** de fruits et légumes issus de 7 bassins de production français.

Van Damme exploite une mûrisserie dans la région de Bruxelles avec **65 000 tonnes** de bananes mûries.

Aïda commercialise **20 000 tonnes** de bananes et autres fruits exotiques sur le marché de gros de Bruxelles.

Maison Ferrier est la dernière société à avoir rejoint le Groupe Solveg. Grâce à son réseau de producteurs locaux, ce sont **12 000 tonnes** de fruits et légumes qui sont commercialisés.

La société Ferrier ayant rejoint le groupe Solveg à la fin de l'année 2025, son activité n'a pas été intégrée à la présente DPEF.

NOTRE MODE DE GOUVERNANCE

Le groupe Solveg est détenu par un actionnariat coopératif, issu des deux principaux groupements de producteurs de bananes des Antilles : la SICA Les Producteurs de Guadeloupe (LPG) et la SICA Banamart en Martinique. Ce modèle coopératif reflète l'ancrage territorial du groupe ainsi que sa volonté de placer les producteurs au cœur de la gouvernance.

La structure de gouvernance repose sur une codirection associant un comité de direction (CODIR), organe opérationnel, et des instances représentatives des producteurs, telles que le conseil d'administration de l'UGPBAN et le conseil de surveillance de Banantilles. Cette organisation garantit un équilibre entre pilotage stratégique et représentation des intérêts des sociétaires.

La gouvernance des enjeux ESG est assurée au plus haut niveau de l'entreprise à travers l'implication du Comité de Direction (CODIR), qui participe à la définition des orientations stratégiques et au suivi des principaux engagements RSE du groupe. Les indicateurs ESG font l'objet d'un suivi régulier permettant d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les axes d'amélioration et d'orienter les plans d'actions. Cette démarche de pilotage vise à intégrer progressivement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les processus de décision et la stratégie de développement du groupe.

Au 31 décembre 2025, le CODIR est composé de dix membres, dont quatre femmes, témoignant de l'engagement progressif du groupe en faveur de la parité et la mixité dans les instances de décision. La collaboration étroite entre ses membres permet une grande réactivité et une prise de décision partagée, renforcée par une culture du dialogue et de la responsabilité collective.

Dans une démarche de transparence et d'amélioration continue, des groupes de travail sont régulièrement mis en place pour traiter des enjeux identifiés. Ces groupes, composés de collaborateurs issus de différentes entités, apportent une expertise transversale. Leurs recommandations alimentent les réflexions du CODIR et sont intégrées aux orientations stratégiques.

NOS PARTIES PRENANTES

Le groupe Solveg place ses parties prenantes au cœur de sa stratégie, convaincu que la création de valeur durable repose sur un dialogue permanent et structuré avec son écosystème. Collaborateurs, clients, producteurs, interprofessions et autres partenaires sont régulièrement consultés afin de construire une feuille de route alignée avec leurs attentes et les enjeux du secteur (modalités de dialogue avec nos parties prenantes en annexe I.

Cette démarche s'accompagne d'une veille constante sur les évolutions réglementaires et sociétales, permettant d'anticiper les transformations, d'adapter les pratiques et de renforcer la pertinence des actions engagées.

Le choix du label RSE Positive Company a d'ailleurs été guidé par le fait que 50% de la notation reposait sur la perception qu'ont nos parties prenantes de nos actions RSE. Ainsi 512 collaborateurs, clients et producteurs ont répondu au questionnaire qui leur avait été soumis nourrissant ainsi notre feuille de route pour les prochaines années.

Notre sphère d'influence :



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Le modèle d'affaires du groupe Solveg repose intégralement sur une gamme de produits végétaux, composée exclusivement de fruits et légumes frais. Cette orientation stratégique constitue un levier fort en faveur d'une alimentation à la fois saine, naturelle et respectueuse de l'environnement. Pour mener à bien son activité, le groupe Solveg mobilise un réseau de partenaires agricoles engagés, des infrastructures logistiques adaptées aux produits frais, ainsi qu'une expertise reconnue en matière de qualité et de traçabilité.

Autant que possible, l'entreprise valorise des gammes de produits d'origine France, favorisant ainsi les produits locaux et de saison. Ce positionnement 100 % végétal permet non seulement de répondre à une demande croissante pour une alimentation décarbonée, mais aussi de créer de la valeur sur plusieurs plans : économique, en soutenant les filières agricoles durables ; sociétale, en promouvant des habitudes alimentaires bénéfiques pour la santé ; et environnementale, en réduisant l'empreinte carbone de l'ensemble de la chaîne de valeur.

NOTRE VISION

Bien que notre raison d'être ne soit pas formalisée dans nos statuts, notre contribution à l'intérêt général s'inscrit de manière claire dans nos activités : promouvoir une alimentation végétale, levier majeur pour préserver les ressources de la planète, améliorer la santé des populations et renforcer la souveraineté alimentaire de nos filières.

Nous sommes convaincus que cette ambition est indissociable du respect des grands équilibres écologiques. Notre activité repose sur les services écosystémiques essentiels rendus par la nature, tels que la régulation du climat, la qualité de l'air et de l'eau, la fertilité des sols, leur capacité de régénération, ainsi que la résilience face aux maladies et aux ravageurs.

Nous sommes fiers de mettre en marché des fruits et légumes frais, qui constituent un pilier d'une alimentation saine et équilibrée. Conscients toutefois que les activités agricoles et agroalimentaires peuvent générer des impacts sur l'environnement et la santé selon les pratiques mises en œuvre, nous veillons à inscrire nos actions dans une démarche d'amélioration continue.

Agir pour la planète et promouvoir une alimentation saine et équilibrée revient ainsi à agir pour la pérennité et la résilience économique de notre groupe. Cette interdépendance fonde notre vision et guide nos orientations stratégiques à long terme.

Les 4 valeurs portées par le groupe Solveg s'inscrivent pleinement dans cette dynamique et en constituent le socle :

ENGAGEMENT

Avec passion, nous valorisons la production agricole et tous les acteurs de l'entreprise partagent cette ambition.



RESPECT

Avec nos collaborateurs, nos producteurs et nos partenaires nous bâtissons des relations durables fondées sur l'écoute et la confiance.



RESPONSABILITÉ

Notre ADN agricole légitime, notre volonté de préserver l'environnement et de garantir une alimentation saine.



PERFORMANCE

Acteur majeur des F&L, nous cultivons notre expertise avec la volonté constante d'anticiper les attentes des marchés et de nos parties prenantes.



VALEURS CRÉÉES

470
millions d'euros de chiffre d'affaires combinés

100 %
du CA dédié au végétal

61 %
de produits commercialisés en origine France

96 %
de nos déchets valorisés

91e
percentile à l'évaluation Ecovadis

66 %
des réponses positives des collaborateurs au label Positive Compagny

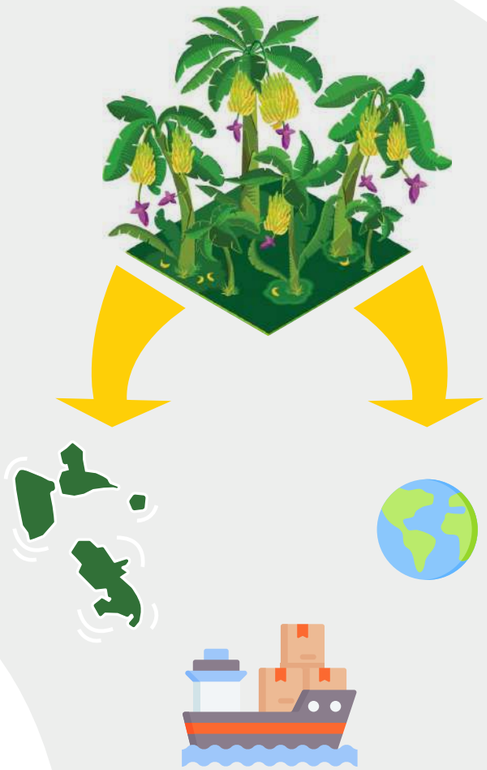
1 462
tonnes de dons aux associations

NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Les sociétés du Groupe Solveg génèrent des chaînes de valeur qui ont en commun d'aller du producteur jusqu'au consommateur.

La structuration en filières de production qui bénéficient de notre savoir-faire d'opérateur dans le secteur des fruits et légumes frais nous garantit une proximité réelle avec nos parties prenantes.

Nous portons ainsi l'ambition de travailler sur l'ensemble des maillons de nos activités pour les inscrire dans une démarche RSE performante.



UNION DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE BANANES DE GUADELOUPE ET MARTINIQUE

FRUITS du MONDE

(35 %) **du volume de UGPBAN est orienté vers d'autres clients**

fruidor BANANES

(10 %) **du volume de FRUITS DU MONDE est orienté vers d'autres clients**



fruidor TERROIRS

Maison FERRIER au cœur de la filière



RESSOURCES

622
collaborateurs (ETP)

12
mûrisseries

6
entrepôts Terroirs

1
atelier francité à Dunkerque

Plus de 80
fruits et légumes

3 000
références

435 000
tonnes de fruits et légumes

Plus de 800
exploitations agricoles partenaires

500
clients livrés chaque jour

2. Gouvernance et déploiement de la RSE

PRINCIPE

La stratégie RSE du groupe Solveg s'inscrit dans une démarche de croissance responsable contribuant aux Objectifs de Développement Durable des Nations unies. Elle est pilotée par les différentes directions du groupe avec l'appui du chargé de mission RSE.

Le Comité National RSE (CNRSE) accompagne la définition des orientations stratégiques, suit le déploiement des actions et veille à l'atteinte des objectifs fixés. Il examine la mise en œuvre des politiques RSE, les dispositifs de reporting extra-financier ainsi que la bonne appropriation de la feuille de route RSE par les collaborateurs. Par ailleurs le CNRSE pilote le plan Climat établi suite à la démarche ACT pas à pas déployée en 2025. Il est directement responsable de la mise en œuvre du plan d'action qui en découle.

COMPOSITION DU CNRSE

Cette composition du CNRSE pour 2023 sera obsolète en 2024



Pierre MONTEUX
Directeur général



Emmanuel AMIOT
Directeur Qualité et Industrie Fruidor



Sébastien BIDET
Directeur des Systèmes d'Informations



Laure BONVILA
Directrice opérationnelle adjointe Terroirs



Olivier DE CET
Directeur Administratif et Financier



Lina RENEL
Directrice Qualité UGPBAN



Fabienne CAPELAERE
Directrice des Ressources Humaines





François DALLE
Directeur opérationnel



Amaury MALDJIAN
Directeur opérationnel adjoint Banane



Isabelle MASTIN
Chargée de mission RSE

LES AMBASSADEURS RSE

L'action du Comité National RSE (CNRSE) s'appuie sur un réseau structuré de référents présents au sein de chaque site du groupe. Ce réseau est composé d'un binôme clé : le responsable de site, garant du pilotage opérationnel local, et le responsable Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE).

Ensemble, ces binômes jouent un rôle central dans le déploiement de la démarche RSE sur le terrain. Leurs missions sont multiples :

- **Assurer la mise en œuvre concrète de la politique RSE** à l'échelle locale, en l'adaptant aux spécificités et aux enjeux propres à chaque site;
- **Favoriser la diffusion d'une culture RSE partagée**, en sensibilisant les équipes, en animant des actions de formation ou de communication interne, et en encourageant les bonnes pratiques du quotidien;
- **Suivre et remonter régulièrement les indicateurs de performance RSE**, permettant ainsi une évaluation fine des progrès réalisés et une remontée d'information essentielle à la coordination nationale.

Ce dispositif décentralisé permet d'ancrer les engagements RSE du groupe dans les réalités opérationnelles, tout en assurant une cohérence globale et une amélioration continue des pratiques.

LE REPORTING EXTRA-FINANCIER

Depuis plusieurs années, le groupe Solveg structure sa démarche RSE en s'appuyant sur les principes de l'ISO 26000, qui guident l'identification de ses enjeux prioritaires. Dans le contexte européen du reporting de durabilité, le groupe s'inspire également du référentiel VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for SMEs), afin de structurer l'information ESG autour des principaux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette déclaration reflète une convergence progressive entre les exigences de la DPEF, l'ISO 26000 et le VSME, pour garantir une information pertinente et transparente. En annexe II, un tableau de correspondance fait lien entre les différentes parties de notre DPEF et les exigences de la VSME.

Chaque direction et site contribue à la collecte, la vérification et la transmission des données de son périmètre, avec un accompagnement méthodologique assuré par le service RSE au siège. Les services supports consolident les données et le Comité National RSE valide leur cohérence et analyse les tendances pour définir les objectifs. Un dispositif de contrôle interne sera renforcé à horizon 2026 pour garantir la fiabilité des informations et répondre aux exigences d'éventuels vérificateurs indépendants.



Gouvernance et déploiement de la RSE

LA POLITIQUE RSE

DÉFINITION DES ENJEUX RSE PRIORITAIRES

Afin de définir une stratégie cohérente, le Comité National RSE s'est appuyé sur les référentiels ISO 26000 et VSME. À l'issue de cette analyse, 14 enjeux RSE prioritaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur du groupe Solveg ont été identifiés. Afin de définir le degré d'urgence de traitement de ces enjeux, nous avons croisé leur niveau d'importance établi dans la matrice de matérialité avec le niveau de performance de l'entreprise.

La stratégie RSE du groupe Solveg s'appuie sur une démarche de dialogue avec ses parties prenantes. Une matrice de matérialité réalisée en 2022, à partir de la consultation de parties prenantes internes et externes, a permis d'identifier les enjeux les plus importants pour le groupe et son écosystème. En 2025, cette analyse a été renforcée par une démarche de double matérialité centrée sur les enjeux climat et environnement, menée dans le cadre du programme ACT Pas à Pas (Cf annexe III). Les enseignements issus de ces travaux contribuent à orienter la stratégie RSE et la feuille de route climat du groupe. Au total, quatorze enjeux prioritaires structurent aujourd'hui notre démarche de développement durable.

Degré d'urgence à traiter l'enjeu	Enjeux	Intitulé de l'enjeu	Risques
	SOCIAUX		
	Santé et sécurité des collaborateurs	Garantir aux collaborateurs des conditions de travail préservant leur santé et leur sécurité (réduction de la pénibilité, prévention des risques professionnels, etc.)	En raison de la nature industrielle de nos activités et du port de charge pour certains postes, la possibilité d'accidents de travail et/ou maladies professionnelles ne peut être écartée.
	Développement du capital humain	Interne : employabilité des collaborateurs (acquisition et/ou maintien des compétences au travers de formations, d'accompagnement) / Valorisation des métiers / Dynamiser la motivation des collaborateurs / Plan de carrière / Mobilité externe : attractivité vis-à-vis des nouveaux talents	Le capital humain constitue la richesse d'une entreprise lui permettant de développer ses compétences, sa diversité et sa capacité à s'engager. Alors que les salariés sont en quête de sens et de reconnaissance dans un contexte de hausse du taux d'emploi, ne pas prendre en considération les aspects humains nous ferait perdre en attractivité et en rétention de talents.
	Création d'un cadre de travail responsable et solidaire	Management responsable / Dialogue social / Équilibre vie pro-vie privée / Exemplarité en matière de droits et obligations employeurs-employés / Promotion d'une culture d'entreprise / Création de valeurs communes / Maintien d'une communication interne attrayante / Inclusion (handicap notamment) / Égalité professionnelle /...	
	SOCIÉTAUX		
	Création de filières responsables et engagées sur les plans environnementaux et sociétaux	Développement de filières certifiées (HVE/RFA / Bio / Fair Trade, etc.) ou dédiées clients. Encouragement à l'implantation d'infrastructures agroécologiques / Pratiques agroécologiques / Limitation des intrants. Promotion de la RSE dans notre chaîne de valeur	Mise en marché de fruits et légumes non produits dans le respect des Droits de l'homme et de l'environnement.
	Devoir de vigilance vis-à-vis de nos producteurs	Gestion des risques dans l'approvisionnement / Prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans la sélection de nos approvisionnements / Mesure des impacts environnementaux et sociaux de notre chaîne d'approvisionnement / Audits production des pratiques environnementales et sociales / Charte éthique	
	Promotion et valorisation d'une agriculture responsable et engagée	Campagne de communication sur les bonnes pratiques de la filière (agroécologie, social, etc.) / Transparence / Communication média / Implication dans les interprofessions / Promotion d'une alimentation végétale saine	Ne pas contribuer au développement d'une alimentation saine et durable des populations.
	Contribution au dynamisme des territoires et de la vie locale	Développement du tissu économique local / Création d'emplois directs et indirects / Soutenir le développement des producteurs/fournisseurs français et locaux / Investissements auprès des producteurs (financiers et humains)	Désertification des zones rurales, difficultés de recrutement, concentration des ressources humaines dans les grandes métropoles.
	Lutte contre le gaspillage	Lutter contre le gaspillage avec notre offre commerciale, la relation commerciale et la maitrise de nos process. Lutte contre la faim et la pauvreté / Dons des invendus à des associations	Ne pas lutter contre le gaspillage alimentaire contribue à une pression négative sur les sols et la biodiversité, à l'émission de GES inutiles et à des pertes économiques.
	Garantir la qualité et la sécurité des produits	Protection de la santé et de la sécurité des consommateurs / Traçabilité / Satisfaction du client et des consommateurs	Un défaut de contrôle qualité entraîne des risques sanitaires.
	ENVIRONNEMENT		
	Promotion de l'économie circulaire	Réduire - Recycler - Réutiliser- Réparer (achats, process, emballages, évènementiel, communication) / Ecoconception des produits / Réduction des déchets et filière de valorisation efficientes	Ne pas favoriser l'économie circulaire dans nos pratiques entraîne une pression trop forte sur les ressources naturelles.
	Réduction de notre empreinte carbone	Choix énergétique / Logistique bas carbone / Numérique responsable / Efficacité énergétique des équipements et infrastructures	Le dérèglement climatique réduit les rendements agricoles, ce qui constituera à terme un danger pour l'alimentation des populations et la mise en péril de nos activités.
	GOUVERNANCE		
	Assurer la pérennité de l'entreprise par l'amélioration de sa performance	Investissements / Acquisitions / Compétitivité / Diversification / Innovation (variétale, process, packaging, éco-conception)	Ne pas générer de croissance capable de garantir notre longévité.
	Loyauté des pratiques	Répartition équitable de la valeur / Délais de paiement / Choix et accompagnement des fournisseurs / Promotion de la RSE dans la chaîne d'approvisionnement / Exemplarité / Politique de lobbying responsable	Condamnation pour des pratiques anti-concurrentielles ou déloyales.
	Intégration de l'intérêt général et de la RSE dans la mission de l'entreprise	Intégration de la RSE à la stratégie globale de l'entreprise / Intégration de critères RSE dans les missions des collaborateurs / Reporting extra-financier sur nos impacts environnementaux et sociétaux	Ne pas anticiper les attentes des parties prenantes, perdre en attractivité et compétitivité.

Urgence élevée

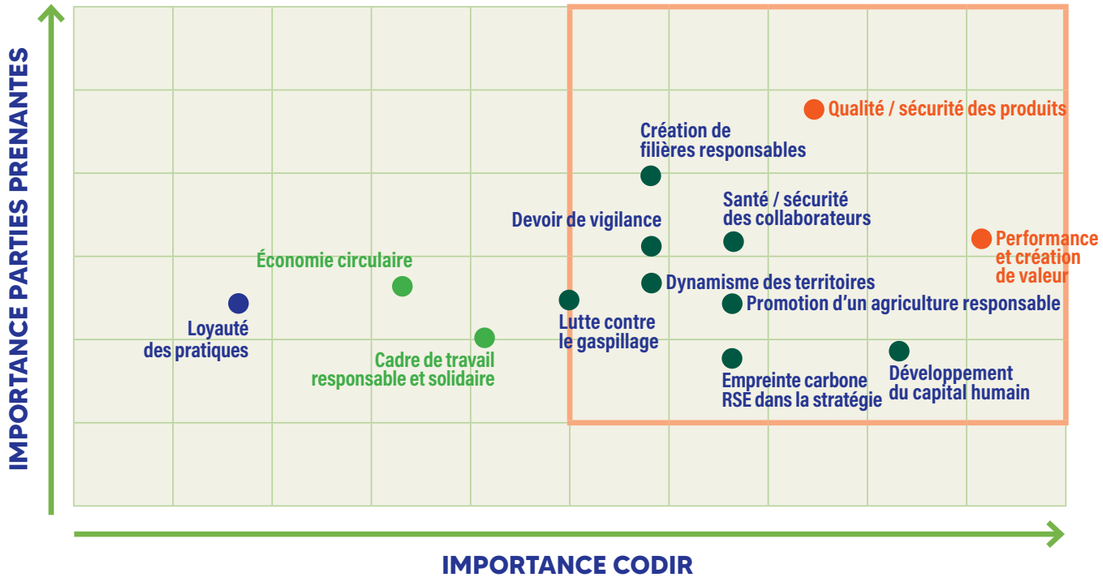
Mise en œuvre d'un plan d'amélioration

Veille

Consolidation et valorisation de l'existant

Chaque début d'année, le Comité National RSE valide que les enjeux et la politique RSE sont toujours en cohérence avec la stratégie et les attentes de nos parties prenantes. Il n'y a eu aucun évènement significatif ou de changement de circonstances susceptibles de modifier les résultats de l'analyse de matérialité. Les enjeux prioritaires et les lignes directrices sont restés inchangés sur 2025. Pour autant, la Politique RSE du Groupe a été revue. Des notions telles que l'agriculture régénératrices, la Responsabilité Territoriales des Entreprises ont été intégrées. Des objectifs ont été ajustés.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ





Gouvernance et déploiement de la RSE

3 PILIERS ET 9 ENGAGEMENTS RSE

Au terme de cette analyse approfondie, la stratégie RSE du groupe Solveg se décline en 3 piliers et 9 engagements.

Chacun de ces engagements contribue aux objectifs de développement durable définis par l'ONU (cf. annexe IV).

Prendre soin du vivant et des ressources

- Réduire notre empreinte carbone
- Soutenir des pratiques agricoles régénératrices
- Lutter contre le gaspillage



-79 %
d'émissions de gaz à effet de serre*

98 %
des déchets revalorisés

30 %
des invendus redistribués

Valoriser les femmes et les hommes du collectif

- Santé et sécurité au travail
- Inclusion et égalité
- Développement des compétences



0
accident de travail grave

6 %
des collaborateurs en situation de handicap

10 %
des postes pourvus via la mobilité interne

Construire des partenariats durables et responsables

- Achats et partenaires responsables
- Ancrage territorial, Économie Sociale et Solidaire
- Engagement collectif et individuel



Labellisation
RFAR
(Relation Fournisseurs et Achats Responsables)

70 %
de réponses positives à l'enquête Positive Company

L'ENGAGEMENT COLLECTIF AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

Chaque année, quatre temps forts annuels sont proposés aux collaborateurs. Ces événements collectifs sont l'occasion pour les femmes et les hommes de l'entreprise d'agir en faveur de la RSE au-delà de leur fonction :

Économie Sociale et Solidaire

Sur le 1er trimestre 2025, nous avons mis à l'honneur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les liens étroits que le groupe entretient avec les structures qui la composent. Fidèle à son ADN coopératif, le groupe Solveg contribue à cette dynamique en soutenant des initiatives à forte utilité sociale, notamment à travers des dons de produits, du mécénat et l'engagement de ses collaborateurs (Cf p 54).



Challenge #bougetonsite

Durant deux semaines, le groupe met à l'honneur la qualité de vie au travail à travers le Challenge #BougeTonSite. Cet événement mobilise les collaborateurs autour de défis ludiques et collectifs favorisant l'activité physique, le bien-être mental, la cohésion d'équipe et la convivialité sur les différents sites. Une dynamique positive pour entretenir la motivation et le lien social.



Semaines Européennes du Développement Durable

À cette occasion, chaque site du groupe Solveg met en œuvre des actions en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Parmi les initiatives déployées : ateliers participatifs (fresques du climat et de la biodiversité), actions solidaires (dons du sang, collectes), formations RSE (modules e-learning, webinars), ou encore des actions en faveur de la biodiversité (plantations, ruches, nichoirs). Ces temps forts visent à stimuler l'engagement individuel et collectif en faveur d'une transition durable.



Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Fidèle à sa politique d'inclusion, le groupe Solveg participe activement à la SEEPH. Chaque année, des actions de sensibilisation au handicap en entreprise sont déployées sur site pour renforcer la visibilité des enjeux liés au handicap, promouvoir l'emploi inclusif et favoriser une culture d'entreprise plus ouverte, respectueuse de toutes les différences.

#seeph
Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

3. Prendre soin du vivant et des ressources

Face à l'urgence climatique, le groupe Solveg affirme sa responsabilité en inscrivant la préservation des ressources naturelles au cœur de sa stratégie. Conscients de notre rôle clé au sein de la chaîne agricole, nous poursuivons nos efforts de transition vers des modèles bas carbone et renforçons nos actions pour accompagner les pratiques agroécologiques. Nos filières agricoles partenaires sont engagées dans une production durable, conjuguant performance environnementale et résilience face aux aléas climatiques.

Nous renforçons nos investissements dans des infrastructures éco-performantes, tout en pilotant activement la sobriété énergétique de nos sites. La réalisation d'un bilan carbone a structuré notre feuille de route vers une réduction de nos émissions. Nos efforts s'étendent à l'ensemble de notre chaîne logistique et à la valorisation des déchets, dans une logique d'économie circulaire. Enfin, nous poursuivons nos actions de sensibilisation internes, pour impliquer chaque collaborateur dans la transition environnementale.



DES FILIÈRES AMONT ENGAGÉES

Face aux enjeux du changement climatique, le groupe Solveg affirme sa volonté de promouvoir une agriculture à faible impact environnemental, fondée sur les principes de l'agroécologie. Cette approche vise à concilier performance environnementale, viabilité économique des exploitations et qualité sanitaire des productions, tout en assurant des revenus décents aux producteurs.

Le groupe Solveg soutient donc activement ses exploitations partenaires dans leurs démarches agroécologiques :

- **La réduction des émissions de GES.**
- **Séquestration du carbone via des puits naturels** (prairies, agroforesterie, sols agricoles, etc.).
- **La préservation de la biodiversité.**
- **Diminution de l'usage des intrants chimiques**, ccontribuant à limiter les risques sanitaires et environnementaux.

En outre, l'agroécologie assure au producteur une certaine résilience de son système cultural vis-à-vis des aléas climatiques. Elle diminue sa dépendance aux intrants en raison de l'intensification de l'activité biologique dans les sols.

Les filières structurées par le groupe Solveg s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. Elles répondent aux attentes croissantes des consommateurs et de la société civile en matière de durabilité, de sécurité sanitaire et de respect des écosystèmes.

LA FILIÈRE BANANE DE GUADELOUPE & MARTINIQUE

Un modèle d'agroécologie tropicale durable

Depuis 2008, la filière Banane de Guadeloupe & Martinique s'est engagée dans une profonde transition agro-écologique, à travers la mise en œuvre de **trois Plans Banane Durable (PBD)** successifs. Ces plans, portés avec le soutien des pouvoirs publics, du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et de l'**IT2** (Institut technique tropical), ont permis de structurer une approche innovante reposant sur la recherche appliquée, la formation des producteurs, le transfert de technologies et des investissements ciblés à grande échelle.

L'objectif est clair : répondre aux enjeux environnementaux majeurs – réduction de l'usage des intrants chimiques, protection des sols, maintien de la biodiversité – tout en assurant une production compétitive, résiliente et durable. En mutualisant les savoir-faire au sein des coopératives **Banamart** en Martinique et **LPG** en Guadeloupe, les 450 producteurs antillais ont pu adopter collectivement des pratiques agricoles vertueuses, adaptées aux spécificités de leur territoire.



Des pratiques agricoles exemplaires

Les producteurs antillais ont mis en œuvre une large palette de pratiques agro-écologiques, dont la plupart ont été pionnières à l'échelle de la production mondiale de banane :

Rotation culturale

L'alternance entre la banane et d'autres cultures, telles que la canne à sucre, permet de rompre les cycles parasitaires et de restaurer la fertilité naturelle des sols.

Jachères et plantes de service

Ces périodes de repos végétal régénèrent les sols, limitent l'érosion, améliorent la structure et favorisent la vie microbienne.

Lutte biologique contre les ravageurs

Depuis plus de 20 ans, l'utilisation généralisée de pièges à phéromones contre le charançon du bananier a permis de supprimer totalement l'usage d'insecticides.

Couverture végétale permanente des sols

Elle permet l'arrêt complet des herbicides, améliore la rétention en eau, enrichit les sols (notamment via les légumineuses) et favorise la biodiversité.

Agroforesterie

De plus en plus d'exploitations associent bananiers et essences arborées locales. Ces haies brise-vent créent un microclimat favorable, enrichissent le sol en matière organique et servent de refuges pour la faune auxiliaire.

Des résultats concrets et mesurables

Ces efforts ont conduit à des avancées environnementales significatives :

- **83 % de réduction de l'usage des produits phytosanitaires** entre 2006 et 2022, avec une baisse moyenne à **moins de 3 kg de substances actives par hectare**.
- **Élimination totale** des nématicides, acaricides et insecticides.
- **38 % de réduction** des apports en engrais.
- **Régénération mesurable des sols** et **amélioration de la vie microbienne**.
- **Renforcement de la biodiversité** au sein des bananeraies : retour des prédateurs naturels, équilibre des écosystèmes.

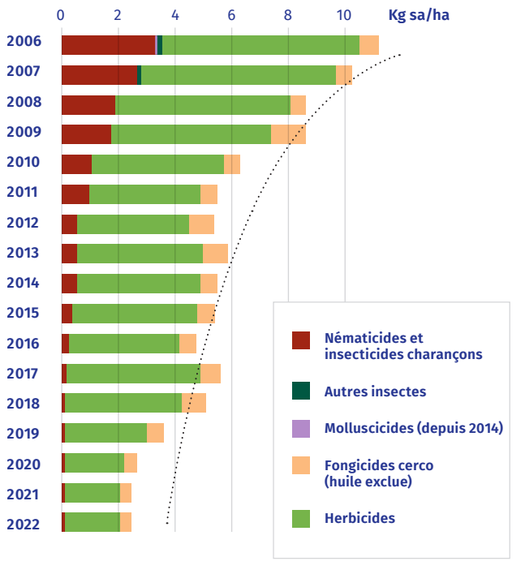
Une étude scientifique interdisciplinaire (Cihence, 2015) a révélé une richesse faunistique exceptionnelle : jusqu'à **200 lombrics/m², plus de 200 espèces d'insectes** identifiées, et une flore diversifiée contribuant à la santé globale des parcelles. Cette biodiversité joue un rôle clé dans la régulation naturelle des maladies et des ravageurs.

Une seconde étude réalisée en 2023 sur les reptiles et amphibiens présents sur les plantations confirme que les bananeraies de Martinique accueillent une biodiversité importante de reptiles et d'amphibiens (Hylode et Anolis de Martinique par exemple).

Ils y trouvent des conditions favorables pour se nourrir et se reproduire. La présence de certaines espèces plus sensibles montre aussi que ces parcelles, lorsqu'elles sont bien végétalisées et proches de zones naturelles, contribuent à maintenir un bon équilibre écologique.

Prendre soin de la planète

Quantités de substances actives utilisées par an et par Hectare (Kg/Ha)



Une production 100 % durable qui améliore son impact carbone

La filière a également publié en 2022 son **bilan carbone actualisé**, basé sur les données de 2020. Grâce à la transformation des pratiques culturales et à la modernisation de la chaîne logistique – notamment le fret maritime – les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de **14 % depuis 2006**.

En 2025, **les 186 000 tonnes de bananes produites en Guadeloupe et en Martinique sont intégralement issues de pratiques durables**, certifiant l'engagement total de la filière dans la transition écologique. Cette performance environnementale répond pleinement aux attentes des consommateurs et des distributeurs en matière de responsabilité sociétale, tout en consolidant la compétitivité de la banane française sur les marchés européens.

Par ces engagements concrets, notre filière de banane des Antilles confirme sa volonté d'être un acteur exemplaire de l'agriculture durable. Elle s'aligne ainsi sur les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux relatifs à la lutte contre le changement climatique (ODD 13), à la vie terrestre (ODD 15) et à la consommation et production responsables (ODD 12).

Mais cette filière traverse actuellement une période critique. Confrontée à une convergence de défis majeurs — notamment le dérèglement climatique, le durcissement des exigences réglementaires et le maintien de sa transition vers des pratiques agricoles plus durables — elle peine à maintenir sa résilience face à certaines menaces sanitaires.

Parmi ces menaces, la cercosporiose noire, une maladie fongique particulièrement agressive, représente un risque majeur. Cette pathologie, favorisée par des conditions climatiques humides et chaudes, s'attaque aux feuilles des bananiers, réduisant drastiquement leur capacité de photosynthèse et entraînant une chute importante des rendements. Les moyens de lutte phytosanitaire, aujourd'hui limités par les réglementations européennes et les engagements environnementaux pris par la filière, ne permettent plus de contenir efficacement sa progression.

Ainsi, la production de banane en Guadeloupe et Martinique se trouve à un tournant stratégique : **préserver la viabilité économique de la filière tout en poursuivant ses engagements environnementaux.** Cela nécessite un appui renforcé en matière de recherche agronomique, d'innovation variétale et de soutien institutionnel. Sans réponse adaptée, les pertes engendrées par cette maladie pourraient remettre en cause la pérennité d'une culture emblématique des territoires ultramarins.



LES AUTRES ORIGINES

Dans une logique de résilience et de diversification de ses sources d'approvisionnement, le groupe Solveg s'appuie sur d'autres origines, sans compromis sur l'application rigoureuse des bonnes pratiques agricoles et sociales.

Dans le cadre de son approvisionnement international, la société Fruits du Monde s'appuie sur des filières agricoles engagées et certifiées. L'intégralité des bananes issues de zones de production extérieures aux Antilles françaises et commercialisées par Fruits du Monde sont certifiées **GLOBAL G.A.P.** Ce référentiel définit des normes internationales de bonnes pratiques agricoles (Good Agricultural Practices – G.A.P.) garantissant la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que le respect de leurs droits sociaux.

Sur le plan environnemental, les exploitations situées en Côte d'Ivoire avec lesquelles nous collaborons, se distinguent par un haut niveau d'exigence en matière d'agroécologie. Ces pratiques vertueuses ont été introduites par des producteurs antillais implantés localement. Ainsi, plus de 60 000 tonnes de bananes ont été produites selon des pratiques agricoles des plus vertueuses. Notons que grâce à une couverture végétale et au piégeage par phéromones mis en œuvre sur 100% des parcelles , ces plantations n'ont plus recours à aucun herbicide, insecticide et nématicide.



Contrairement à certaines activités agricoles susceptibles d'entraîner une déforestation, **la filière banane ivoirienne se développe sans impact sur les forêts primaires ou secondaires du pays.** Mais au-delà de cette absence d'impact négatif sur la couverture forestière, les exploitations partenaires avec qui nous travaillons, s'investissent activement dans des programmes de reboisement. À ce jour, plus de 120 000 arbres ont été replantés dans les zones concernées, dans le cadre d'initiatives structurées visant à restaurer les équilibres écologiques, à renforcer les puits de carbone et à offrir un habitat propice à la biodiversité locale. En replantant des essences locales adaptées, les producteurs contribuent à la reconstitution de corridors écologiques, essentiels à la préservation de la faune et de la flore.

Par ailleurs, le groupe Solveg traite chaque année Près de 40 000 tonnes de bananes issues de l'agriculture biologique, en complément de ses volumes provenant de filières durables. Ces bananes sont cultivées selon des cahiers des charges stricts, interdisant l'usage de produits chimiques de synthèse, favorisant la fertilité naturelle des sols, la biodiversité et des pratiques agricoles respectueuses des équilibres écologiques.

Près de 80% de ces volumes bio sont également certifiés Fair Trade Max Havelaar, renforçant l'engagement du groupe en faveur d'une filière plus juste et solidaire. La certification Fair Trade garantit aux consommateurs que les bananes qu'ils achètent sont issues de chaînes d'approvisionnement respectueuses des droits humains et de l'environnement. Elle assure :

- **Le paiement d'un prix minimum** garanti aux producteurs, les protégeant des fluctuations du marché et leur offrant une stabilité économique ;
- **Le versement d'une prime de développement** permettant de financer des projets collectifs choisis démocratiquement par les communautés locales.
- **Un accompagnement** vers des pratiques agricoles durables et climato-résilientes.







CONCLUSION

Sur l'ensemble du volume de bananes commercialisées par le groupe Solveg près de 75% des volumes de bananes commercialisées par le groupe Solveg sont issus de filières justifiant d'engagements environnementaux et sociaux forts.

De nombreux projets financés grâce à cette prime sont directement liés à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique (diversification des cultures, reboisement, systèmes d'irrigation économes), tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des communautés productrices. Par exemple, la prime attribuée aux producteurs dans le cadre de production certifiées Fair Trade en Côte d'Ivoire a permis concrètement de faire évoluer les choses sur le terrain pour les communautés locales : une maternité, des écoles primaires et des logements pour les enseignants ainsi que des stations de pompage d'eau sur les communes de Duonfla et Lahourebo.

En combinant les exigences environnementales de l'agriculture biologique et les garanties sociales et économiques du commerce équitable, le groupe Solveg soutient une transition agroécologique fondée sur la justice sociale, la résilience et la transparence. Ce modèle répond aux attentes croissantes des consommateurs tout en renforçant les capacités des producteurs à faire face aux défis environnementaux et sociaux de demain.

Des exploitations partenaires bénéficient également de la certification Rainforest Alliance, qui atteste de pratiques agricoles durables alliant performance économique, responsabilité sociale et préservation des écosystèmes. Cette certification impose notamment des exigences strictes en matière de protection des sols, des ressources en eau, de biodiversité et de lutte contre le changement climatique. Elle promeut également une réduction progressive de l'usage des intrants chimiques, le respect des habitats naturels et une gestion responsable des déchets agricoles.

Des audits très fréquents par des organismes tiers indépendants permettent de s'assurer que les pratiques sont en adéquation avec les exigences des différents référentiels.

LA FILIÈRE TERROIRS

La filière Terroirs promeut également une agriculture durable.

Les équipes Terroirs accompagnent au quotidien les producteurs dans leurs démarches. Grâce à une expertise approfondie du marché et des systèmes normatifs, les spécialistes Terroirs apportent à leurs partenaires des solutions pragmatiques. Cet accompagnement personnalisé facilite l'intégration de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et l'obtention de certifications comme Global G.A.P et HVE.

La collaboration commerciale proposée par Fruidor Terroirs fait l'objet d'une charte en adéquation avec les valeurs portées par le groupe Solveg. Ce document régit les devoirs et obligations de chaque partie. Au-delà des engagements en matière de respect de la réglementation, de vente des fruits et légumes, de techniques agronomiques, de règles d'hygiène et de lutte contre la malveillance, la charte Fruidor Terroirs encourage les producteurs à s'inscrire dans une agriculture durable avec :

- La présence d'infrastructures agroécologiques sur l'exploitation;
- La diversification des cultures;
- Le tri sélectif des déchets;
- La mise en œuvre de méthodes alternatives aux approches chimiques;
- Le recours à des Outils d'Aide à la Décision en matière de traitements phytosanitaires, fertilisation et irrigation;
- L'usage de solutions de biocontrôle;
- La gestion raisonnée de l'eau.

Actuellement, plus de 72,5 % des approvisionnements des activités Terroirs sont certifiés Global G.A.P, et 34 % font l'objet d'une évaluation environnementale ayant conduit à une reconnaissance de niveau 2 ou 3 (HVE).

Toutefois, la part de producteurs certifiés HVE tend à diminuer depuis l'entrée en vigueur de la version 4 du référentiel, dont le durcissement des critères, notamment sur la fertilisation, apparaît peu adapté aux spécificités des cultures légumières. À l'échelle nationale, cette évolution fragilise le dispositif : selon le CTIFL, jusqu'à 70 % des volumes de légumes produits en France pourraient en être exclus.

Dans ce contexte, nous faisons le choix d'inscrire notre démarche au-delà des seuls référentiels existants, en construisant avec nos producteurs partenaires des filières durables adaptées aux réalités de terrain. Cela se traduit par un accompagnement vers des pratiques d'agriculture de conservation des sols, favorisant la préservation des ressources naturelles et la résilience des exploitations. Nous souhaitons également les engager dans des trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en intégrant progressivement ces enjeux au cœur des pratiques agricoles. Cette approche partenariale vise à concilier performance économique, exigences environnementales et pérennité des filières.



DES SITES SOUCIEUX DE LEUR EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

En tant que structures industrielles, les sites du groupe Solveg consomment des ressources naturelles et émettent des rejets qui font l'objet d'une surveillance attentive. Les murisseries du groupe sont soumises à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et sont, à ce titre, conçues et exploitées de manière à prévenir les risques de pollution, notamment accidentelle.

REJETS ET PRESSION DES SITES SUR LES RESSOURCES NATURELLES

Nos activités sont menées dans un souci de réduction d'impacts et de pression sur les ressources naturelles. L'ensemble des activités du groupe Solveg repose exclusivement sur l'électricité, dont 90 % de la consommation est liée au fonctionnement des chambres de mûrissage et des équipements frigorifiques. Grâce à l'installation d'équipements à haute performance énergétique sur les sites les plus récents, une réduction moyenne de 30 % de la consommation d'énergie a été observée.

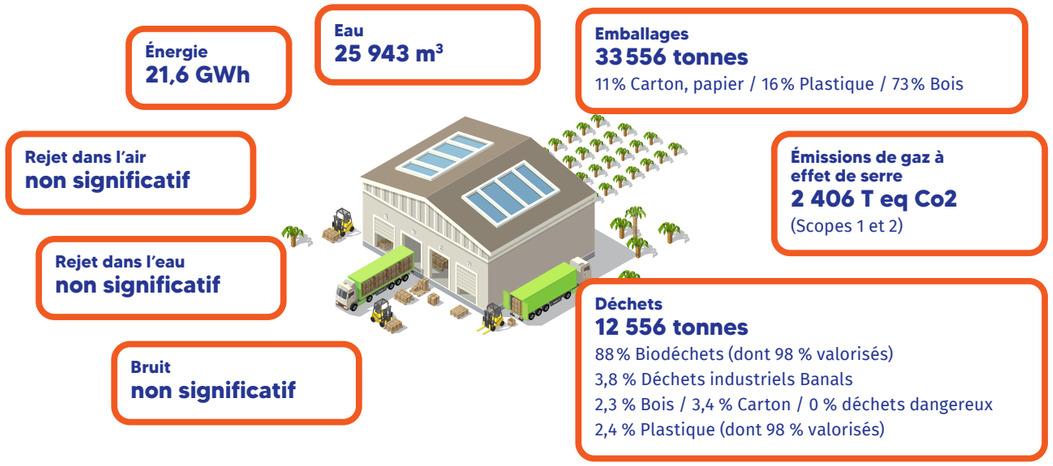
À l'exception de notre site de conditionnement de pomme de terre dans le marmandais, l'eau n'est pas utilisée dans nos processus industriels. Elle est réservée aux usages domestiques (sanitaires, nettoyage des locaux), limitant ainsi notre empreinte hydrique.

Les emballages des fruits et légumes, notamment en plastique, ont été fortement diminués ces dernières années. Concernant la banane, le poids de l'emballage primaire a été divisé par six. Nos équipes œuvrent en permanence à la réduction de cet intrant.

L'absence de recours aux énergies fossiles dans l'exploitation directe des sites permet de contenir les émissions de gaz à effet de serre (GES) aux scopes 1 et 2 à seulement 1,4 % de l'empreinte carbone globale du groupe (voir p. 28).

En matière de gestion des déchets, 12 556 tonnes ont été générées en 2025, dont plus de 96% ont été valorisées via des filières telles que l'alimentation animale, le compostage, la méthanisation ou le recyclage. Les biodéchets représentent à eux seuls 88 % du volume total. Les déchets non végétaux sont limités à 1 498 tonnes.

Enfin, les contrôles menés dans le cadre de la réglementation ICPE confirment que les rejets des sites du groupe Solveg — qu'ils soient sonores, atmosphériques ou aqueux — restent non significatifs et conformes aux normes en vigueur



RÉALISATION D'UN BILAN CARBONE

La réalisation du bilan carbone du Groupe Solveg constitue une étape structurante dans la construction de notre trajectoire de décarbonation à long terme. Cette démarche nous a permis d'établir un diagnostic précis de nos émissions de gaz à effet de serre grâce à une méthodologie fondée majoritairement sur des données physiques réelles (quantités, consommations, volumes ou distances), représentant 98 % des données collectées. Ce niveau de précision renforce la robustesse et la fiabilité des résultats obtenus.

Le dernier bilan carbone réalisé pour les activités du groupe Solveg a été réalisé en 2025 sur l'année 2024. Il couvre les scopes 1,2 et 3 (voir annexe V). Dans une logique de transparence, les résultats de ce bilan carbone ont été publiés sur la plateforme de l'ADEME.

Le total des émissions de gaz à effet de serre du groupe s'élève à 298 000 tonnes équivalent CO2. Les rejets des scopes 1 et 2 ne représentent que 1,2 % du bilan carbone. 98,8 % des émissions concernent le scope 3 (émissions indirectes associées aux produits et services achetés).

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de notre bilan carbone, nous avons choisi de ne pas présenter les émissions selon la répartition classique en scopes 1, 2 et 3. À la place, les émissions de gaz à effet de serre sont regroupées selon trois grandes catégories, reflétant plus directement notre chaîne de valeur :

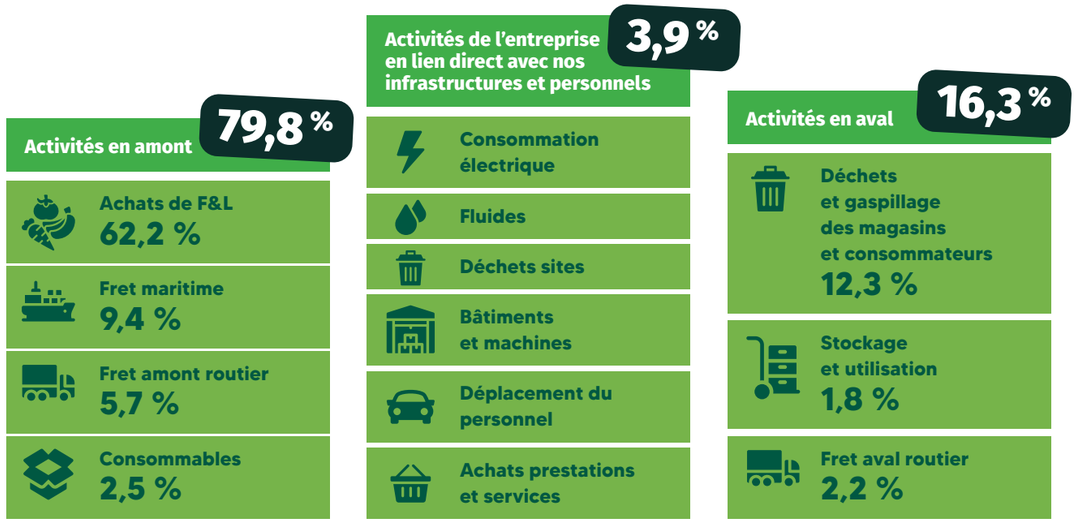
- Les activités en amont de nos sites (approvisionnements, emballages, transports entrants, etc.)
- Les émissions liées au fonctionnement de nos sites (énergie, déchets, fluides, etc.)
- Les activités en aval de nos sites (transport des produits finis, usages et fin de vie, etc.)

Cette approche permet une meilleure lisibilité des sources d'émissions et des leviers d'action associés, en cohérence avec notre démarche de transparence et d'amélioration continue.

La mesure de notre empreinte carbone constitue une étape indispensable, mais elle n'a de sens que si elle débouche sur des actions concrètes. En 2025, le groupe a ainsi franchi une nouvelle étape en construisant sa stratégie climat à travers la démarche ACT Pas à Pas de l'ADEME. Accompagnés par Carbone 4, le CODIR et plusieurs collaborateurs experts ont participé à une série d'ateliers visant à définir une trajectoire crédible de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

5 étapes pour construire notre stratégie climat :

1. **SITUATION ACTUELLE** Evaluation de la maturité de l'organisation et de la stratégie de décarbonation
2. **ENJEUX ET DÉFIS** Analyse des forces, faiblesses, opportunités et des menaces de l'organisation
3. **VISION** Vision long terme dans un monde bas carbone
4. **NOUVELLE STRATÉGIE** Conception du nouveau plan stratégique
5. **PLAN D'ACTION** Identification des actions concrètes pour la mise en œuvre du plan stratégique



LA DÉCARBONATION DES ACTIVITÉS AMONT
(79,8 % DES ÉMISSIONS)

Les exploitations agricoles

L'agriculture est à l'origine d'environ 25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Bien que la filière fruits et légumes ne représente que 3% des émissions de l'agriculture française, le groupe Solveg considère qu'il a un rôle à jouer dans la transition de ses filières. À l'issue des ateliers ACT Pas à Pas, l'accompagnement de nos filières Banane et Terroirs dans leur démarche de décarbonation a été identifié comme une priorité stratégique.

Cette démarche reposera notamment sur la réalisation progressive de bilans carbone auprès de nos producteurs partenaires afin de mieux comprendre les sources d'émissions à l'échelle des exploitations et d'identifier les leviers d'action les plus pertinents. La définition d'objectifs de réduction partagés nécessitera toutefois un travail de concertation avec les producteurs et les instituts techniques de référence afin de construire une trajectoire adaptée aux réalités agronomiques et économiques des filières.

Notre ambition est d'engager cette dynamique collective pour accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers des modèles plus résilients et moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Le fret maritime

Le fret maritime constitue la seule voie d'acheminement de la banane depuis les zones de production vers la Métropole. Aucun transport aérien n'est utilisé. Chaque année, environ 20 000 conteneurs (équivalents vingt pieds – EVP) sont expédiés depuis les Antilles françaises, et près de 12 000 autres proviennent d'Afrique et d'Amérique. Bien que le transport maritime ne représente qu'environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre de notre activité banane, il demeure un axe stratégique d'amélioration.

Partenaire stratégique de longue date, CMA CGM assure près de 80 % de nos volumes maritimes. L'armateur français s'inscrit dans une dynamique ambitieuse de transition énergétique, en investissant massivement dans des technologies innovantes à faible impact environnemental. Depuis 2020, la banane de Guadeloupe et de Martinique est ainsi transportée dans des conteneurs réfrigérés de dernière génération (modèles Daikin-Zestia), qui présentent une consommation énergétique optimisée, une meilleure isolation thermique, et une performance environnementale supérieure. Cette innovation a permis de réduire de moitié l'empreinte carbone du transport maritime de la filière antillaise, selon le bilan carbone publié en 2022.

Le projet de déploiement d'une nouvelle flotte de navires propulsés au Gaz Naturel Liquéfié (GNL), initialement envisagé pour 2025, a été reporté. Cette évolution reste néanmoins identifiée comme un levier de décarbonation important à moyen terme.

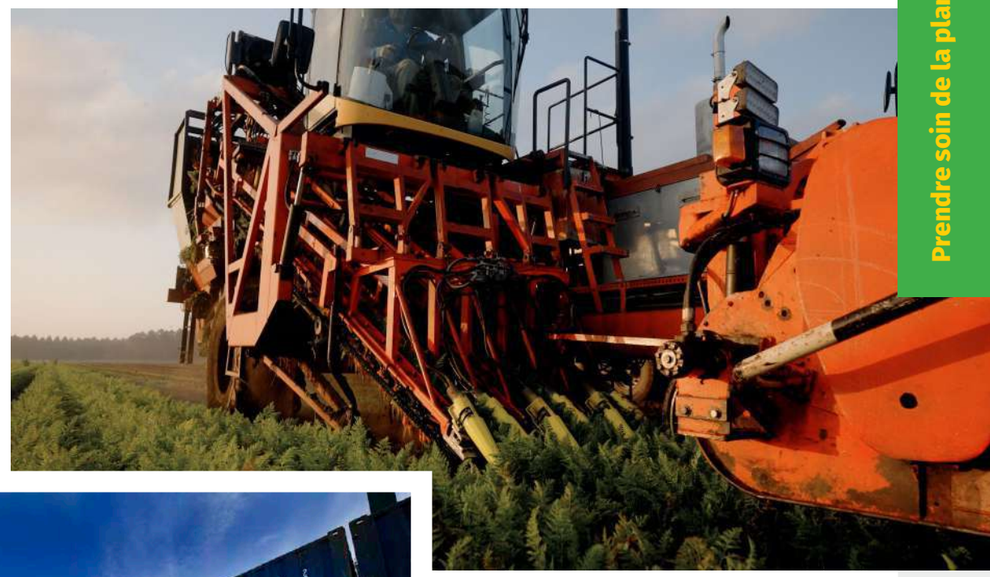
Le fret routier amont

Le fret routier amont représente environ 8 % des émissions de gaz à effet de serre de l'activité banane. La majorité des flux transitant par les ports du nord de l'Europe — notamment Dunkerque, Anvers et Rotterdam —, le Groupe porte une attention particulière à l'optimisation logistique de ses approvisionnements.

L'équipe Supply Chain travaille quotidiennement à la réduction de l'impact environnemental du transport routier autour de plusieurs leviers :

- l'optimisation des taux de chargement des camions entre les ports et les sites ;
- la réduction des distances parcourues grâce au repositionnement des flux d'approvisionnement et à la priorisation du port le plus proche des mûrisseries ;
- la collaboration avec des transporteurs engagés dans des démarches de réduction de leurs propres émissions de gaz à effet de serre.

Prendre soin de la planète





Ces actions ont permis de réduire de 9,2 % l'intensité des émissions de GES liées au fret routier amont banane entre 2021 et 2024.

Dans une logique de réduction de nos émissions de GES, une solution combinée rail/route expérimentée en 2024 sur la liaison Dunkerque–Avignon a été plus largement déployée en 2025. Ce dispositif a permis de transporter près de 1 500 tonnes de bananes tout en évitant l'émission d'environ 138 tonnes de CO_2e. Le Groupe poursuit l'étude de la viabilité économique de cette solution afin d'envisager son extension progressive vers les mûrisseries du sud de la France. Mais il est vrai que l'impact économique de la décarbonation du fret est stratégique pour garantir la compétitivité et donc la pérennité de nos activités.

Pour l'activité Fruidor Terroirs, le fret routier amont représente 2,7 % des émissions totales. Grâce à une implantation au plus près des bassins de production et au développement progressif de son réseau, le Groupe limite les distances de transport et favorise des flux logistiques plus efficients.

Les équipes sourcing veillent quotidiennement à optimiser les expéditions et les schémas logistiques. Ainsi, 42 % des volumes sont livrés directement depuis les lieux de production vers les clients finaux, contribuant à réduire l'empreinte carbone des transports tout en améliorant la fraîcheur des produits.

LA DÉCARBONATION DES SITES
(3,9 % DES ÉMISSIONS)

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL (SCOPES 1 ET 2)

Le groupe Solveg poursuit une politique volontariste de réduction de son empreinte énergétique et climatique, en agissant à la fois sur l'efficacité énergétique de ses infrastructures, le recours aux énergies renouvelables, et la sobriété dans ses usages. Chaque année, des investissements sont réalisés pour améliorer cette efficacité énergétique. La conception des nouvelles mûrisseries, à Nantes (2018) et à Bordeaux (2022), illustre cette démarche : des choix techniques ambitieux ont permis de réduire significativement la consommation d'énergie et l'impact environnemental des sites. Parmi les leviers déployés figurent l'installation de chambres de mûrissage plus sobres, le renforcement de l'isolation thermique, la production frigorifique à l'ammoniac (sans gaz à effet de serre), la récupération de chaleur, l'éclairage LED et l'intégration de panneaux photovoltaïques. Ces investissements ont permis une amélioration de 30 % de la performance énergétique globale des sites concernés.

En 2025, les 6 160 m² de panneaux solaires des mûrisseries de Bordeaux et Bruxelles ont couvert respectivement 19% et 30% de leurs besoins électriques.

Par ailleurs, l'ensemble des sites bénéficie d'un plan de rénovation des installations frigorifiques existantes, en particulier pour limiter les fuites de fluides frigorigènes, un poste prioritaire dans la stratégie climat du groupe. Le déploiement de la démarche ACT pas à pas de l'ADEME sur 2025 pour définir notre stratégie climat a permis de redéfinir un objectif ambitieux : réduire de 79 % les émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2 d'ici 2033, avec une baisse ciblée de 70 % sur les émissions liées aux fluides frigorigènes. Cette trajectoire est conditionnée à la construction de nouvelles mûrisseries. Selon les délais de réalisation de ces projets, l'échéance de cette trajectoire de réduction de nos émissions sur les scopes 1 et 2 pourrait être revue et retardée.

Dans un contexte énergétique tendu, Solveg a maintenu en 2025 son plan de sobriété structuré autour de quatre axes :

Ce plan s'est articulé autour de 4 axes :

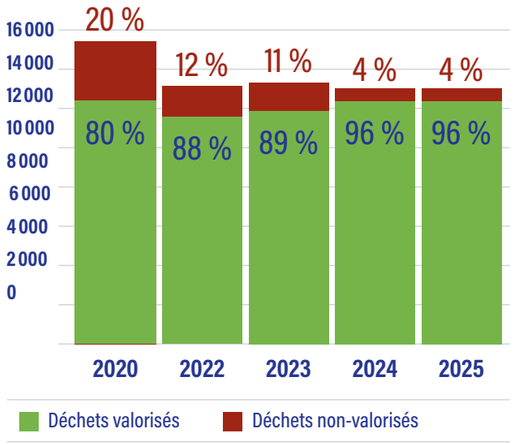
- **Lutte contre le gaspillage**
- **Efficacité énergétique**
- **Mobilité durable**
- **Promotion de comportements sobres**

Cette dynamique s'inscrit dans une vision intégrée de la décarbonation, combinant réduction de l'intensité énergétique, investissements dans des équipements performants, et développement des énergies renouvelables, en propre ou via des achats directs d'électricité verte à long terme.

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Pierre angulaire de l'économie circulaire, la gestion des déchets constitue un axe incontournable de notre politique RSE. Nos activités ne génèrent aucun déchet classé comme dangereux » et les déchets dits banals issus des sites représentent moins de 1% des émissions totales de GES de nos activités. Notre démarche vise non seulement à **réduire la quantité de déchets produit**s, mais aussi à **préserver les ressources naturelles** en limitant le recours aux matières premières vierges. Depuis 2020, nos efforts en la matière ont conduit à une baisse de 18 % du volume des déchets.

Traitement des déchets



Au global, 96 % des déchets produits par nos sites sont orientés vers des voies de valorisation. Notre objectif de valoriser 98% de nos déchets d'ici 2030. Nous avons également l'ambition de réduire au maximum le recours à l'incinération. Entre 2020 et 2025, la part des déchets incinérés ou enfouis a ainsi diminué de plus de 84 %.

Bien que les volumes de déchets issus de l'activité administrative soient nettement plus limités, nous poursuivons nos efforts en matière de tri sélectif dans les bureaux et les espaces collectifs.

Dans une logique d'amélioration continue et de responsabilité partagée, nous veillons à proposer des solutions concrètes à tous les niveaux de l'entreprise, afin d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans la réduction de notre impact environnemental.





Focus sur les biodéchets

Les biodéchets correspondent à 86 % du volume des déchets générés par le groupe Solveg. Leur diminution passe par l'amélioration continue des processus des fonctions de l'entreprise et par la sensibilisation des collaborateurs. En 2025, nous avons poursuivi les efforts à chaque étape de nos process pour limiter le gaspillage alimentaire.

Néanmoins, leur réduction demeure complexe car elle est tributaire de facteurs externes : éloignement des zones de production et des marchés, caractère périssable des F&L, évènements climatiques, réglementations de mise en marché, aléas du commerce, exigences des clients et consommateurs.

12% de produits non commercialisables issus des sites sont donnés à des associations caritatives. 100 % des volumes impropres à l'alimentation humaine pour des raisons diverses (problèmes de mûrissement, maladies de conservation) sont versés à des filières de valorisation comme l'alimentation animale, le compostage ou encore la méthanisation.



NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Le Groupe Solveg est conscient de l'impact environnemental croissant du numérique et poursuit, sous l'impulsion de la Direction des Systèmes d'Information (DSI), une démarche de sobriété numérique visant à limiter l'empreinte écologique de ses systèmes d'information.

Cette démarche repose avant tout sur une gestion responsable du parc informatique et sur la recherche systématique de solutions permettant de prolonger la durée de vie des équipements. Ainsi, le Groupe privilégie autant que possible la réparation et l'amélioration des matériels existants plutôt que leur remplacement complet. Les postes informatiques peuvent être mis à niveau grâce au remplacement ciblé de certains composants, tandis que des pièces détachées issues d'équipements usagés sont récupérées et réutilisées afin de limiter la production de déchets électroniques. Dans cette même logique, le cycle de renouvellement des smartphones a été allongé de deux à trois ans.

Lorsque les équipements ne peuvent plus être réemployés en interne, ils sont orientés vers des filières de recyclage ou donnés à des associations partenaires afin de favoriser leur seconde vie.

Parallèlement, le Groupe agit sur les usages numériques du quotidien à travers différents paramétrages écoresponsables, tels que la limitation des impressions couleur ou l'optimisation des paramètres de numérisation.

Enfin, Solveg poursuit la digitalisation progressive de ses processus administratifs afin de réduire les flux papier et de fluidifier les échanges internes. Le déploiement de workflows numériques pour la validation de documents liés à la paie, à la facturation, à la gestion de l'intérim ou à d'autres processus internes contribue ainsi à limiter les consommations de papier tout en améliorant l'efficacité opérationnelle.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une volonté plus globale de développer des pratiques numériques plus sobres et cohérentes avec les engagements environnementaux et la stratégie RSE du Groupe.

MOBILITÉ DES SALARIÉS

Le Groupe Solveg poursuit ses efforts en faveur d'une mobilité plus durable, tant pour les déplacements professionnels que pour les trajets domicile-travail de ses collaborateurs.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du Groupe de réduire l'empreinte carbone liée aux transports tout en proposant des solutions adaptées aux réalités opérationnelles des différents métiers et sites.

En matière de flotte automobile, Solveg poursuit progressivement la transition vers des véhicules à



plus faibles émissions. En 2025, 80 % des véhicules renouvelés étaient des modèles hybrides ou électriques, portant à 29 % la part de véhicules à faibles émissions au sein du parc automobile du Groupe. Si les véhicules 100 % électriques restent encore minoritaires, notamment en raison de certaines contraintes opérationnelles et d'infrastructures, le Groupe maintient ses objectifs de progression avec une cible de 30 % de véhicules à faibles émissions dans les renouvellements dès 2025 et de 50 % à horizon 2027. Le remplacement d'un véhicule thermique par un modèle hybride permet généralement de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 20 à 30 % selon les usages.

Parallèlement, le Groupe encourage le recours aux mobilités alternatives. Pour la deuxième année consécutive, Solveg a participé en 2025 à l'opération nationale Mai à vélo afin de sensibiliser les collaborateurs à l'usage du vélo. Plusieurs animations ont été organisées sur les sites du Groupe, parmi lesquelles des challenges collectifs, la mise à disposition de vélos ou encore des actions de sensibilisation aux bénéfices du vélo pour la santé et l'environnement.

Le site de Dunkerque bénéficie également, depuis 2022, d'un dispositif de transport collectif dédié aux salariés. Un service gratuit de taxi-bus, mis en place en partenariat avec la Communauté urbaine de Dunkerque et DK'Bus, permet à une trentaine de collaborateurs de limiter quotidiennement le recours à la voiture individuelle.

Enfin, la politique de déplacements professionnels privilégie désormais le transport ferroviaire pour les trajets nationaux lorsque cela est possible. Cette orientation a permis de réduire de 58 % les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements aériens en France entre 2024 et 2025. Depuis 2022, ces émissions ont été divisées par quatre.

SENSIBILISATION DES ÉQUIPE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Convaincu que la transition écologique repose également sur l'engagement individuel et collectif, le groupe Solveg poursuit ses actions de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du changement climatique.

Depuis plusieurs années, des ateliers participatifs tels que la Fresque du Climat sont largement déployés au sein du groupe, complétés par des ateliers « 2 Tonnes » notamment pour les membres du CODIR et aux responsables de sites.

Cette sensibilisation fait désormais partie intégrante du parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs cadres et agents de maîtrise. Dans un contexte où nos activités sont étroitement liées au monde agricole et aux effets du dérèglement climatique, il nous paraît essentiel de développer une culture commune autour de ces enjeux. Au total plus de 270 collaborateurs ont participé à cet atelier éclairant d'intelligence collective.

La démarche a également été étendue à certains de nos producteurs partenaires, avec l'organisation d'ateliers dédiés au sein des filières Terroirs et Banane. Ces formats collaboratifs permettent de mieux comprendre les mécanismes du changement climatique, d'en appréhender les conséquences sur nos activités et d'identifier des leviers d'action concrets, tant à l'échelle individuelle que professionnelle. À travers cette dynamique de sensibilisation, le groupe souhaite renforcer sa capacité collective à accompagner la transition vers des modèles plus durables et résilients.

Par ailleurs, l'implication de l'ensemble des membres du CODIR dans les différents ateliers de la démarche ACT Pas à Pas a permis de renforcer l'appropriation des enjeux climatiques par les décideurs du groupe et d'intégrer plus durablement ces sujets dans les réflexions stratégiques de l'entreprise.



LA DÉCARBONATION DE NOS ACTIVITÉS AVAL
(16,3 % DE NOS ÉMISSIONS)

Il s'agit de la partie sur laquelle notre champ d'action est le plus réduit.

GESTIONS DES DÉCHETS ULTIMES (EN MAGASIN ET CHEZ LE CONSOMMATEUR)

Selon les estimations de l'ADEME et du Ministère de la Transition écologique, 30 à 35 % des biodéchets alimentaires produits par les ménages français sont actuellement valorisés, principalement par compostage individuel ou partagé. Avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2024 de l'obligation de tri à la source des biodéchets, instaurée par la loi AGEC, ce taux est amené à progresser significativement dans les prochaines années.

Dans le cadre de nos activités, une part importante des déchets ultimes est liée aux résidus organiques générés par la consommation de bananes, notamment les peaux, qui représentent 30 à 40 % de la masse totale du fruit. Cette caractéristique a un impact direct sur notre bilan carbone : 13 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'activité banane sont attribuées à ce poste, dont le devenir dépend entièrement des pratiques de tri et de compostage à domicile.

Conscients de cet enjeu, nous avons intégré la valorisation des biodéchets dans notre politique de communication BtoC. Le compostage de la Banane de Guadeloupe & Martinique a ainsi été mis en avant en 2023 lors de plusieurs événements grand public, notamment lors du Schneider Electric Marathon de Paris (Run Expérience) ou au Salon International de l'Agriculture. En complément, nous relayons régulièrement sur nos réseaux sociaux des contenus pédagogiques sur les usages et le compostage des peaux de banane, afin d'encourager les consommateurs à adopter des gestes simples mais à fort impact environnemental.



Fret routier aval

Le groupe Solveg est soucieux de réduire l'impact environnemental de ses activités logistiques, en particulier sur le segment du transport aval. Grâce à l'implantation stratégique de nos mûrisseries, situées au plus près des bassins de consommation, le fret routier aval représente seulement 1 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) liées à l'activité banane. Ce résultat, bien que faible, ne nous dispense pas d'une dynamique d'amélioration continue : nous restons mobilisés pour identifier de nouvelles marges de progrès.

Pour l'activité Terroirs, le transport aval génère environ 9 % des émissions de GES. Afin d'en limiter l'impact, nous avons mis en place des solutions de mutualisation des chargements, en nous appuyant sur des transporteurs spécialisés dans le groupage de palettes avec d'autres expéditeurs. Cette approche permet de réduire les kilomètres parcourus à vide et d'optimiser l'usage des ressources logistiques. L'extension progressive de notre réseau national, illustrée notamment par l'acquisition des établissements Vivy en 2023, nous a permis de renforcer notre présence dans le Val-de-Loire et de rapprocher les zones de production des zones de consommation, réduisant ainsi la distance moyenne de livraison.

Dans cette logique de proximité, nous développons une offre régionale en relocalisant certaines productions. En 2025, nous avons ainsi fourni 3 250 tonnes de tomates cultivées dans les Hauts-de-France, dont près de 80% ont été livrées sur Rungis ou au nord de Rungis. Dans une même logique de relocalisation en substitution tout du moins partielle à des importations., nous avons développé la production de patates douces produites dans les Landes et de fenouil dans le Lot-et-Garonne.

Au-delà de nos propres actions, nous travaillons aussi à une dynamique de progrès partagée avec nos clients : nous les encourageons à optimiser leurs commandes (fréquence, volumes, mutualisation), afin de limiter l'impact carbone lié aux livraisons et d'adopter des pratiques logistiques plus sobres.

Nous assurons également une veille continue auprès de nos transporteurs partenaires sur les évolutions technologiques de leurs flottes (biocarburants, GNV, motorisations électriques, carburants alternatifs). Si l'électrification du fret routier apparaît aujourd'hui comme une priorité incontournable pour la décarbonation du secteur, son déploiement reste encore très limité dans le transport frigorifique, en raison de contraintes techniques, économiques et d'infrastructures.

Conclusion de cette partie Bilan carbone

Les travaux menés dans le cadre de la démarche ACT Pas à Pas ont également permis de confirmer **un objectif ambitieux de réduction de 79 % des émissions des scopes 1 et 2 à horizon 2033**, en cohérence avec les trajectoires recommandées par la Science Based Targets initiative (SBTi).

À ce stade, le Groupe ne dispose toutefois pas encore d'un objectif consolidé sur le scope 3. Compte tenu du poids des émissions liées à la production agricole et aux prestations logistiques, des travaux complémentaires restent nécessaires afin d'identifier, avec l'ensemble de nos partenaires et parties prenantes, les leviers de décarbonation techniquement et économiquement mobilisables.

Le Groupe est pleinement conscient que cette transformation ne pourra être menée qu'inscrite dans le temps.

Elle implique une évolution progressive des pratiques, une mobilisation collective des équipes et une coopération étroite avec l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Cette démarche est néanmoins essentielle pour contribuer durablement à une économie plus sobre en carbone et plus résiliente.



Prendre soin de la planète

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EMBALLAGES

Le groupe Solveg inscrit ses pratiques dans une logique d'économie circulaire visant à réduire les emballages mis sur le marché, limiter le recours aux ressources vierges et favoriser le réemploi et la recyclabilité, tout en garantissant la qualité et la sécurité des produits. Cette démarche contribue à l'ODD n°12 (« Consommation et production responsables »).

Dans ce cadre, les sites Terroirs poursuivent leurs efforts d'adaptation aux évolutions réglementaires, notamment celles issues de la loi AGEC et du renforcement progressif des obligations liées à la REP Emballages. Au-delà de la réduction des emballages à usage unique, l'enjeu est désormais de concevoir des solutions permettant de réduire leur impact sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Le groupe privilégie notamment des solutions de réemploi, à travers des systèmes mutualisés de location de palettes et de caisses plastiques réutilisables. Ces dispositifs permettent de limiter la production de déchets d'emballages, de réduire la consommation de matières premières et les émissions associées, tout en améliorant la protection des produits et en contribuant à la réduction du gaspillage alimentaire.

Dans un contexte de renforcement des exigences réglementaires et des attentes des consommateurs, le groupe Solveg poursuit ses travaux avec ses partenaires afin d'améliorer en continu la performance environnementale de ses emballages et d'anticiper les évolutions futures de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP).

ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité constitue un enjeu central pour le groupe Solveg, dont l'activité repose sur la richesse du vivant.

Convaincus que l'agroécologie et la diversité des écosystèmes constituent les fondements d'une agriculture durable et résiliente, nous orientons nos pratiques d'approvisionnement vers des filières engagées dans des démarches concrètes en faveur du vivant.

La filière banane des Antilles illustre notre volonté de soutenir des transitions agricoles durables, avec une réduction de 83 % de l'usage des produits phytosanitaires en 15 ans.

En métropole, nos partenaires producteurs sont accompagnés pour développer des infrastructures agroécologiques (haies, mares, bandes enherbées, etc.), en lien étroit avec nos équipes Qualité. Aujourd'hui, 34 % des volumes de Fruidor Terroirs proviennent d'exploitations certifiées Haute Valeur Environnementale (HVE niveau 2 ou 3), traduisant des pratiques agricoles plus respectueuses des sols, de l'eau et de la biodiversité.



Cependant, l'évolution récente du référentiel HVE induit une baisse de compatibilité avec les réalités des filières fruits et légumes, conduisant à une fragilisation de ce cadre de certification. Dans ce contexte, le groupe sera amené à s'appuyer sur d'autres référentiels et dispositifs structurants afin de continuer à accompagner ses producteurs vers des pratiques agricoles favorables à la biodiversité et adaptées aux spécificités des cultures légumières et fruitières.

Sur nos sites logistiques et industriels, nous mettons, dans la mesure du possible, en place des aménagements favorisant la biodiversité de proximité : ruches, hôtels à insectes, nichoirs et bandes fleuries contribuent à la protection des pollinisateurs et à la régénération des écosystèmes locaux, en cohérence avec l'ODD 15 (« Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres »).

Nous veillons également à une gestion responsable de l'eau et à la prévention des pollutions diffuses, contribuant ainsi à la protection des milieux aquatiques (ODD 14).



Enfin, la sensibilisation interne constitue un levier essentiel de diffusion de la culture biodiversité. En 2024, plusieurs ateliers « Fresque de la biodiversité » ont été organisés sur six sites dans le cadre des Semaines Européennes du Développement Durable, permettant aux collaborateurs de mieux comprendre les interactions entre nos activités, les limites planétaires et l'érosion du vivant.



Prendre soin de la planète

SYNTHÈSE DE NOS ENGAGEMENTS

Notre ambition

Maîtriser notre chaîne de valeur et nos processus pour en réduire l'impact sur l'environnement et les ressources naturelles..

Nos actions

Un amont engagé

- Préservation des sols et des ressources.
- Limitation des intrants.
- Mise en œuvre de pratiques agroécologiques.
- Formation du personnel.
- Certifications valorisant les bonnes pratiques.

Réduire notre empreinte carbone

- Quantification et réduction des émissions de GES.
- Efficacité et sobriété énergétique.
- Des frets moins carbonés.
- Incitation à la mobilité douce des collaborateurs.

Réduire et valoriser nos déchets

- Réduction des volumes de déchets.
- Recherche d'alternatives au plastique.
- Valorisation.

Atténuer les effets du changement climatique

- Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du changement climatique.
- Accompagnement dans le changement des modes de vie.

NOS OBJECTIFS

- Réduire de 79 % nos émissions de GES à horizon 2033 sur les scopes 1 et 2
- Construire avec nos partenaires une trajectoire de réduction de GES sur notre scope 3
- Faire valider l'avancement de notre stratégie climat par une démarche officielle type ACT évaluation d'ici 2030
- Déployer une démarche d'agriculture régénératrice des sols
- 98 % des déchets valorisés en 2030
- Ateliers annuels sur le développement durable à destination des collaborateurs



Contribution du 1er pilier aux objectifs de développement durable

Prendre soin de la planète

SYNTHÈSE DE NOS ACTIONS

Les scopes 1 et 2 réprésentent
1,2 %
de notre bilan carbone

-11 %
des émissions GES liées au fret routier sur la période 2021-2025

96 %
des déchets valorisés

-18 %
de volume de déchets sur la période 2020-2025

6 150 m²
de panneaux photovoltaïques installés

70
collaborateurs, au moins, ont participé à une Fresque de la biodiversité

270
collaborateurs, au moins, ont participé à une Fresque du climat

4. Valoriser les Femmes et des Hommes du collectif

La richesse humaine constitue un pilier fondamental du développement durable du groupe Solveg. Nous veillons à garantir la santé, la sécurité et le bien-être de nos équipes sur l'ensemble de nos sites. Notre démarche repose sur une politique de prévention des risques renforcée, un dialogue social actif et des conditions de travail respectueuses des équilibres de vie.

Nous soutenons le développement des compétences et valorisons les parcours professionnels à travers un accompagnement personnalisé. La formation continue, les initiatives en faveur de la qualité de vie au travail et les opportunités d'évolution nourrissent l'engagement de nos collaborateurs.

L'éthique, la diversité et l'inclusion sont également des axes majeurs. Nous poursuivons notre engagement pour une entreprise plus inclusive, où les différences individuelles favorisent l'enrichissement du collectif et contribue à sa progression. Le déploiement de campagnes de sensibilisation et la participation à des actions nationales viennent renforcer cette dynamique.



GARANTIR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La sécurité et la santé des collaborateurs sont au cœur des engagements du groupe Solveg. Notre politique en la matière vise à mettre les actions en œuvre pour garantir un environnement de travail sûr, sain et respectueux, pour l'ensemble des salariés, quels que soient leur métier, leur site ou leur statut.

Convaincu que la performance durable repose sur le bien-être physique et mental des équipes, le groupe Solveg s'engage à prévenir les risques professionnels, favoriser des conditions de travail saines et promouvoir une culture de la sécurité partagée à tous les niveaux de l'organisation.

Notre politique s'articule autour des axes suivants :

- Prévention et maîtrise des risques : identification continue des situations à risque, mise en conformité et modernisation des équipements, amélioration ergonomique des postes.
- Formation et sensibilisation : développement des compétences sécurité via des parcours de formation adaptés, renforcement du rôle des référents Santé-Sécurité au Travail, communication autour des bons réflexes au quotidien.
- Dialogue et responsabilisation : implication active des collaborateurs, concertation avec les instances représentatives du personnel, pilotage partagé avec les directions RH, industrielle et le réseau QHSE.
- Suivi et amélioration continue : mesure rigoureuse des indicateurs (fréquence et gravité des accidents), analyse des événements, retour d'expérience et révision régulière des plans d'actions

Le Groupe Solveg considère que chaque salarié est l'acteur numéro un de sa propre sécurité et de celle de ses collègues.

C'est dans cet esprit de vigilance collective et d'exigence partagée que nous poursuivons nos efforts, pour construire ensemble un environnement de travail plus sûr et plus respectueux de la santé de tous.

La coordination de cette politique repose sur une collaboration étroite entre la Direction des Ressources humaines, la Direction industrielle et le réseau des responsables QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement).

Les progrès réalisés en matière de sécurité au travail s'évaluent à travers deux indicateurs :

Le taux de fréquence (nombre d'AT avec arrêt / nombre d'heures travaillées x 1 000 000)

Le taux de gravité (nombre de jours d'arrêt / nombre d'heures travaillées x 1000)

En 2025 le taux de fréquence s'est légèrement dégradé en passant à 24,43 (+3,27 points), en revanche le taux de gravité continue de s'améliorer en passant à 1,18 (-0,80 point). Le groupe a poursuivi ses investissements visant à améliorer la prévention des risques professionnels et les conditions de travail et sécurité et la santé des collaborateurs. Ainsi le budget alloué à la sécurité est en hausse de près de 30% par rapport au budget 2024.

Dans la continuité des formations à la prévention et à la détection des risques psychosociaux (RPS) déployées en 2024 auprès des managers, chaque site a réalisé en 2025 une évaluation de ses facteurs de risques sur la base de l'outil méthodologique développé par l'INRS. Cette démarche a permis d'identifier les principaux facteurs de vigilance et de définir, lorsque nécessaire, des actions de prévention adaptées aux réalités du terrain.

Le groupe Solveg considère la santé mentale comme une composante essentielle de la santé au travail. À ce titre, la prévention des risques psychosociaux s'inscrit dans une démarche globale visant à promouvoir un environnement de travail respectueux, sécurisant et propice à l'engagement des collaborateurs. En renforçant notre capacité à identifier, prévenir et traiter les situations à risque, nous contribuons à préserver la qualité de vie au travail et à favoriser un climat de confiance et de coopération au sein de nos équipes.

Taux de fréquence



Taux de gravité





PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

Au cœur de la performance durable du groupe Solveg, les femmes et les hommes qui composent l'entreprise sont notre première richesse.

C'est en leur permettant d'évoluer dans un environnement sûr, respectueux et stimulant que nous construisons collectivement la réussite du groupe. Convaincu que l'engagement des collaborateurs repose sur un équilibre entre bien-être, reconnaissance et perspectives d'évolution, le groupe Solveg déploie une politique RH centrée sur la qualité de vie au travail, la sécurité, la formation continue et l'égalité des chances. Cette approche s'inscrit dans une vision de long terme : attirer, fidéliser et faire grandir les talents en leur offrant les conditions propices à leur développement personnel et professionnel.

Face aux transformations du monde du travail, à l'évolution des métiers et aux attentes croissantes en matière de sens, le groupe Solveg entend rester un employeur responsable, à l'écoute de ses équipes, et capable d'accompagner chacun dans son parcours.

ÉCOUTE DES COLLABORATEURS ET ENGAGEMENT RSE

Attentif au bien-être et à la perception de ses collaborateurs, le groupe Solveg place leur retour d'expérience au cœur de sa démarche d'amélioration continue. Au-delà de l'évaluation de la performance individuelle, l'entretien annuel représente une occasion privilégiée de dialogue, permettant aux salariés de s'exprimer sur les actions et la politique RSE du groupe, ainsi que de formuler des propositions concrètes.

Dans cette logique d'implication et de reconnaissance des parties prenantes internes, le groupe Solveg a obtenu en 2024 la labellisation Positive Company. Ce label valorise les entreprises engagées dans une transformation positive, en intégrant directement le point de vue des collaborateurs dans l'évaluation des actions sociales et environnementales

Le processus de labellisation a permis de mettre à disposition un outil d'expression supplémentaire pour les salariés, renforçant leur capacité à partager leur expérience au sein de l'entreprise. Les résultats de cette évaluation confirment la perception favorable des collaborateurs : 66 % d'entre eux ont donné des réponses positives aux questions liées aux pratiques et engagements de l'entreprise, un résultat supérieur à la moyenne des entreprises labellisées (61 %).

Voici quelques retours des collaborateurs dont le groupe est fier

82 % **des collaborateurs estiment qu'un bon accueil est réservé aux nouveaux arrivants**

79 % **des collaborateurs connaissent les engagements et actions liées au Développement Durable de l'entreprise**

75 % **des collaborateurs considèrent l'entreprise comme responsable**

Ce retour encourageant conforte le groupe dans sa volonté de faire de chaque collaborateur un acteur engagé de sa stratégie RSE, dans une dynamique de progrès partagé et de dialogue transparent.

DES INITIATIVES EN FAVEUR DES COLLABORATEURS

Promouvoir une culture du respect et de l'inclusion

Le respect constitue l'une des quatre valeurs fondatrices du groupe Solveg et guide les comportements attendus au quotidien. Afin de renforcer cette culture commune, une campagne de sensibilisation interne dédiée au respect au travail a été déployée en 2025 auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Tout au long de l'année, plusieurs actions de communication ont permis d'aborder des thématiques essentielles telles que la lutte contre le sexisme, les discriminations, l'inclusion, la diversité ou encore la bienveillance au travail. Cette campagne visait à encourager la réflexion individuelle et collective, tout en rappelant les comportements attendus pour garantir un environnement de travail respectueux et inclusif.

Renforcer l'accompagnement social des collaborateurs

Dans le prolongement de sa démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS), le groupe Solveg a mis en place fin 2025 un dispositif d'accompagnement social et administratif accessible à l'ensemble des collaborateurs. Ce service, assuré par un intervenant externe indépendant, permet de bénéficier d'un accompagnement confidentiel sur des problématiques personnelles pouvant avoir un impact sur la vie professionnelle : gestion budgétaire, logement, santé, situation d'aidance, séparation, violences intrafamiliales ou encore démarches administratives complexes.

Accessible sur rendez-vous, par téléphone, visioconférence ou lors de permanences sur site, ce dispositif vise à apporter des réponses expertes aux collaborateurs tout en facilitant leur orientation vers les structures spécialisées adaptées à leur situation. Il contribue également à soutenir les managers et les équipes RH dans l'accompagnement de situations individuelles parfois sensibles.



Favoriser le bien-être et renforcer le collectif au travail

Depuis 2022, la thématique du bien-être et de la qualité de vie au travail constitue un axe fort de notre politique RH. Chaque année, un temps collectif emblématique est organisé autour du challenge #Bougetonsite, qui propose une série d'animations conviviales favorisant à la fois l'activité physique, le lien social et l'engagement collaboratif. Cet événement, inscrit dans notre démarche QVCT, vise à encourager les collaborateurs à adopter des habitudes plus dynamiques, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et la cohésion entre les équipes.

Les challenges mis en place, à la fois ludiques et fédérateurs, incitent à créer du lien au sein des sites, mais aussi entre les sites du groupe,

en valorisant la dimension collective du groupe Solveg, parfois moins perceptible au quotidien pour certains collaborateurs. Ces actions permettent ainsi de renforcer la culture d'entreprise et de mieux faire vivre la dynamique de groupe.

L'édition 2025 a été marquée par un engagement solidaire fort en faveur d'enfants issus de milieux défavorisés (cf. p. 54). L'aspect caritatif a donné une résonance particulière à l'initiative et a renforcé la motivation et l'implication des participants.

Ces Semaines de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, tout comme les autres temps forts inscrits dans notre calendrier RSE (cf. p. 16), participent à une dynamique globale. Elles encouragent les managers à proposer des environnements de travail plus stimulants, inclusifs et attentifs au bien-être de chacun, tout en donnant du sens à l'expérience professionnelle au sein du groupe Solveg.

Encourager l'engagement sociétal des collaborateurs

Conscient que les collaborateurs sont de plus en plus nombreux à rechercher du sens dans leur activité professionnelle et à souhaiter contribuer positivement à la société, le groupe Solveg encourage les initiatives d'engagement solidaire. Bien que leur mise en œuvre puisse parfois être limitée par les contraintes opérationnelles propres à nos métiers, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées afin de promouvoir le bénévolat et l'implication citoyenne.

Le partenariat développé avec le Secours Populaire (cf. p. 54) a notamment permis à plusieurs collaborateurs de participer à des actions solidaires sur leur temps de travail. Ces expériences constituent des moments privilégiés de partage et d'engagement, permettant de mettre ses compétences, son temps ou son énergie au service de causes d'intérêt général. Au-delà de leur utilité sociale, elles contribuent également à renforcer le sentiment d'appartenance, la cohésion et la fierté d'agir collectivement pour un impact positif sur la société.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET GESTION DES CARRIÈRES

Le groupe Solveg s'attache à accompagner le développement professionnel et personnel de ses collaborateurs tout au long de leur parcours. Plusieurs dispositifs structurants sont mis en œuvre pour favoriser l'épanouissement des talents et soutenir la progression des carrières.

Évaluation de la performance

Des entretiens annuels d'évaluation (EAE) sont organisés chaque année afin de permettre aux collaborateurs et managers d'échanger sur l'année écoulée. Ils permettent aux collaborateurs de bénéficier de retours constructifs sur leurs contributions, d'identifier leurs points forts et axes d'amélioration, et de définir des objectifs clairs de développement



Plans de développement et mobilité interne

Les collaborateurs sont encouragés à formuler leurs aspirations professionnelles lors de l'entretien professionnel (EP) organisés tous les 2 ans. Les managers avec le pôle RH les accompagnent et les orientent vers des interlocuteurs compétents. La diffusion de l'ensemble des postes ouverts dans l'entreprise a pour objectif de favoriser la mobilité interne des collaborateurs. Le groupe valorise l'expérience acquise sur le terrain et soutient activement la mobilité interne, qu'elle soit fonctionnelle ou géographique. Cette politique porte ses fruits : plus de 50% des responsables de sites et près de 60% des mûrisseurs sont issus de la promotion interne. Pour piloter, cette politique de mobilité interne, le groupe s'est fixé un nouvel objectif à l'échelle des effectifs totaux : atteindre au moins 10% des postes pourvus par de la mobilité interne.

Une culture de formation continue

Résolument tourné vers le développement des compétences, le groupe Solveg se positionne comme une entreprise apprenante. Il propose un environnement stimulant, favorisant l'acquisition de savoirs, le développement du leadership et la compréhension des enjeux métiers. Une cinquantaine de formations sont proposées, couvrant des domaines clés tels que le management, le commerce, la production, la sécurité ou la qualité. En 2025, 62 % des collaborateurs ont ainsi bénéficié d'au moins une action de formation.

Faire découvrir nos métiers et préparer les talents de demain

Le groupe Solveg entretient des liens étroits avec les établissements d'enseignement supérieur afin de faire découvrir les métiers de la filière fruits et légumes et les enjeux auxquels elle est confrontée. Chaque année, nos équipes interviennent auprès d'écoles d'ingénieurs agronomes et agroalimentaires ainsi que de certaines écoles de commerce et de management pour présenter l'organisation de nos filières, leur fonctionnement et les défis auxquels elles doivent répondre.

Les enjeux de responsabilité sociétale y occupent une place importante, notamment à travers les thématiques liées au changement climatique, à l'agroécologie, à la préservation des ressources naturelles et à l'accompagnement des producteurs. Ces échanges sont complétés par des visites de nos sites, notamment de nos mûrisseries, permettant aux étudiants de découvrir concrètement nos activités et les engagements RSE portés par le groupe.

Cette ouverture vers le monde académique se traduit également par l'accueil régulier de stagiaires et d'alternants au sein de nos différentes entités. En offrant à de jeunes talents l'opportunité de découvrir nos métiers et de développer leurs compétences au contact des équipes, nous contribuons à préparer les professionnels de demain tout en renforçant l'attractivité de nos filières. 6 alternants ont ainsi été accueillis sur 2025.





En 2025, nous avons également célébré les 10 ans de la Banane Française enrubannée.

Cet évènement a été l'occasion de mettre à l'honneur les femmes et les hommes qui ont contribué à son succès. Cette innovation, devenue une référence de la filière, a accompagné le développement du site de conditionnement de Dunkerque, dont les effectifs sont passés d'une quinzaine de collaborateurs à plus de 200 aujourd'hui. Au-delà de la création d'emplois, cette croissance a permis d'offrir de nombreuses opportunités d'évolution professionnelle et de développement des compétences, illustrant la capacité du groupe à créer de la valeur économique tout en favorisant l'épanouissement de ses collaborateurs.

PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Au cœur de la politique RH et de la stratégie RSE du groupe Solveg, la promotion de l'éthique, de la diversité et de l'inclusion constitue un pilier essentiel de notre responsabilité sociale.

Nous sommes convaincus que la pluralité des parcours, des expériences et des points de vue renforce notre capacité d'innovation et notre performance collective. Cette richesse humaine ne peut s'exprimer pleinement que dans un cadre éthique, fondé sur le respect des droits fondamentaux, l'intégrité, la transparence et la lutte contre toute forme de discrimination ou de corruption.

CONSTRUIRE LA PERFORMANCE SUR DES BASES ÉTHIQUES SOLIDES

Le groupe Solveg inscrit l'éthique au cœur de sa stratégie et de ses pratiques quotidiennes. Cette exigence guide l'ensemble de ses décisions, dans une logique de responsabilité, de transparence et de respect des parties prenantes. Sa politique éthique repose sur des principes fondamentaux : intégrité des pratiques professionnelles, respect des droits humains, lutte contre toute forme de discrimination, de corruption ou de conflit d'intérêts, équité dans les relations commerciales, et respect des cadres légaux en vigueur. Le groupe veille également à promouvoir un environnement de travail inclusif et bienveillant, fondé sur la confiance et la loyauté.

Le code anti-corruption et la charte éthique en vigueur concrétisent ces valeurs. Ils fixent un cadre clair de conduite, partagé à tous les niveaux de l'organisation. L'ensemble des membres du CODIR et managers ont été spécifiquement formés à ces règles éthiques, afin de pouvoir les incarner, les expliquer et en garantir l'application dans leurs équipes.

Parallèlement, un dispositif d'alerte interne est déployé, offrant à chaque collaborateur la possibilité de signaler en toute confidentialité tout comportement contraire aux engagements éthiques du groupe. Ce mécanisme s'inscrit dans une volonté de transparence et de responsabilité collective. Sur l'année 2025, aucun incident n'a été signalé (et donc confirmé) au travers de la ligne d'alerte qu'il s'agisse d'un problème de corruption, d'éthique ou de sécurité de l'information.

DIVERSITÉ, ÉGALITÉ ET INCLUSION : DES ENGAGEMENTS CONCERTS DE NOTRE STRATÉGIE RH

75% des collaborateurs estiment que l'entreprise favorise la diversité des salariés

Au-delà du respect du principe de non-discrimination, l'inclusion permet d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi et, par des actions facilitatrices, de simplifier leur accès au travail.



Handicap

Depuis 2021, le groupe Solveg s'engage activement en faveur de l'emploi et de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cet engagement se traduit par des actions concrètes définies et pilotées par un comité dédié, réunissant les référents handicap, les équipes RH et les représentants RSE.

Chaque année en novembre, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, une campagne de sensibilisation a été menée à l'échelle du groupe. Prendre conscience des différentes formes de handicap, de la compatibilité de nos métiers avec de nombreuses formes de handicap, recruter sans discriminer, les modalités d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), ... sont aurtant de thématiques abordés avec nos collaborateurs lors d'ateliers dédiés et animés par nos référents handicap.

Ces actions, combinées à une collaboration étroite avec des structures spécialisées comme Cap Emploi ou des associations locales, ont permis une hausse constante de notre taux d'emploi de personnes en situation de handicap depuis 2022. Avec un taux d'emploi de 5,6 %, en augmentation de 75% depuis 2021, le groupe Solveg démontre sa politique Handicap porte ses fruits.

Toutefois, cette progression demeure soumise à des variations conjoncturelles. Le maintien d'un niveau d'emploi stable et l'intégration durable des personnes en situation de handicap nécessitent donc une vigilance constante. Car au-delà des chiffres, l'inclusion est avant tout une culture qui se cultive au quotidien.

Dans cette dynamique, Solveg poursuivra ses efforts pour offrir un environnement bienveillant et apprenant, propice à la confiance et à l'épanouissement de tous.

Cet engagement se prolonge également à travers nos relations avec nos parties prenantes externes. Depuis plus de trois ans, nous sommes partenaire des Cafés Joyeux, dont la mission est de proposer un environnement de travail à la fois inclusif et ordinaire à des personnes en situation de handicap cognitif, notamment atteintes d'autisme ou de trisomie 21. Ce partenariat incarne pleinement notre volonté d'agir concrètement pour une société plus inclusive, au-delà même de notre périmètre direct. Le groupe collabore également avec plusieurs ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) pour des prestations telles que l'entretien des espaces verts, le nettoyage ou la fourniture de produits.

Égalité professionnelle et diversité de genre

Le groupe Solveg est convaincu que la mixité des équipes constitue un levier de performance durable. En faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notre politique RH repose sur un principe fondamental : l'impartialité dans le traitement des collaborateurs. Le recrutement, tout comme la promotion, s'appuie exclusivement sur les compétences et les aptitudes professionnelles.



Notre engagement en faveur de la diversité se traduit par une lutte contre les stéréotypes ou les préjugés, une attention particulière sur la rémunération et des actions concrètes en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Cette démarche contribue notamment à renforcer la place des femmes au sein du groupe, qui représentent 41 % des effectifs. Le comité de Direction porte cet engagement puisque 4 femmes siègent à cette instance stratégique, soit 40% des membres.

Notre engagement en matière d'égalité femmes-hommes couvre l'ensemble du parcours professionnel des collaborateurs, à travers :

- la prévention et la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel ;
- une politique de recrutement équitable ;
- l'accès à la formation professionnelle ;
- l'égalité des opportunités de carrière ;
- une politique de rémunération équitable ;
- l'accompagnement à la parentalité.

Malgré notre vigilance, en 2025, l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (portant sur l'activité Fruidor) atteint 77/100, un résultat en régression par rapport à l'index 2024 et en dessous de la moyenne nationale.

SYNTHÈSE DE NOS ENGAGEMENTS

Notre ambition

Être une entreprise à impact positif sur la santé et le bien-être des collaborateurs.

Nos actions

Santé, sécurité et conditions de travail

- Prévention des accidents du travail
- Réduction de la pénibilité

Développement du capital humain

- Écoute des collaborateurs
- Favoriser le bien-être au travail
- Formation
- Mobilité interne
- Attractivité

Diversité et inclusion

- Emploi des personnes en situation de handicap
- Égalité professionnelle Femme/Homme

NOS OBJECTIFS

- Zéro accident grave / Des taux de fréquence et gravité avec une tendance à la baisse
- 10% des postes pourvus via de la mobilité interne
- Index égalité femme/homme atteignant a minima la moyenne nationale;
- Amélioration de 25 % de notre taux d'emploi de personnes en situation de handicap d'ici 2027;
- 2e étoile au label Positive Company à horizon 2026 et 70% de réponses positives collaborateurs d'ici 2030



Contribution du 2e pilier aux objectifs de développement durable

SYNTHÈSE DE NOS ACTIONS

622
collaborateurs dont 97 % de CDI

Part des femmes dans l'entreprise :
41 %

Index Hommes/Femmes
77/100

Taux de fréquence
24,43

Taux de gravité
1,18

62 %
des salariés ont suivi au moins 1 formation dans l'année

+ 75 %
du taux d'emploi des personnes en situation de handicap depuis 2022

5. Construire des partenariats durables et responsables

Parce que les défis de la durabilité ne peuvent être relevés seuls, le groupe Solveg agit avec l'ensemble de ses partenaires dans une logique de co-responsabilité. Nous privilégions des relations ancrées sur des valeurs partagées, en soutenant une agriculture française engagée et en consolidant notre maillage territorial.

Nos engagements se traduisent aussi par une attention constante à l'impact de notre chaîne d'approvisionnement, dans le respect du devoir de vigilance. Nous luttons activement contre le gaspillage alimentaire, grâce à des processus internes optimisés et à des dons aux associations.

Dans un esprit de solidarité, nous soutenons des actions locales et contribuons à la vitalité des territoires. Enfin, nous restons mobilisés pour garantir la qualité et la sécurité des produits livrés à nos clients, avec une exigence constante de transparence et de traçabilité.



DYNAMISME DES TERRITOIRES

En 2025, le groupe Solveg a commercialisé 61 % de fruits et légumes d'origine française collectés auprès de 800 exploitations agricoles situées en France hexagonale et ultra-marine.

SOUTIEN ET VALORISATION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Le groupe Solveg s'engage activement en faveur d'une agriculture française durable, équitable et territorialisée, en soutenant à la fois les filières ultramarines et les productions locales hexagonales.

Par une organisation en filières intégrées, de la production jusqu'à la distribution, le groupe Solveg agit concrètement pour garantir une rémunération juste aux producteurs et assurer la pérennité des exploitations agricoles sur les territoires.

Dans les Antilles françaises, l'intégralité de la production de bananes de Guadeloupe et de Martinique est mise en marché par les structures du groupe. Cette filière, qui fait vivre 450 exploitations, constitue un acteur économique majeur : premier employeur agricole de la région, elle génère près de 10 000 emplois directs et indirects, en outre-mer comme en métropole. Le groupe Solveg contribue à sa valorisation à travers plusieurs leviers :

- la promotion du label RUP (Régions Ultrapériphériques), gage de qualité et de diversité agricole au sein de l'Union européenne ;
- la commercialisation sous la marque La Banane Française, qui garantit un prix fixe aux exploitants, porté par une force de vente dédiée ;
- le dispositif La Banane Française Équitable, lancé en 2018, qui soutient spécifiquement les petits producteurs (moins de 500 tonnes/an) grâce à une rémunération stable, une prime collective solidaire et des débouchés sécurisés ;
- des campagnes de communication affirmant l'origine France, telles que « Défendons l'origine France » ou « Bien cultivée, du goût. Française, quoi ! », renforçant la notoriété et l'ancrage territorial de cette filière.

L'année 2025 a été marqué par les 10 ans de la Banane Française enrubannée qui depuis 2015 permet de valoriser auprès du consommateur une banane de qualité supérieure et assurant un meilleur revenu aux producteurs.

La réussite de ce projet et la demande croissante du produit par les consommateurs démontrent l'attachement du consommateur à l'origine France.

Dans l'hexagone, la branche Fruidor Terroirs valorise le travail de 350 producteurs de fruits et légumes frais, situés à proximité des sites du groupe. Ce partenariat local repose sur :

- des débouchés commerciaux diversifiés, adaptés à la variété des productions et des volumes ;
- un accompagnement technique et financier, incitant notamment à l'adoption de pratiques innovantes telles que la culture sous serre ;
- la valorisation de l'origine France au travers de la création de marques 100 % françaises comme Les Nouveaux Producteurs à destination de la grande distribution ainsi Prestige du Potager et Sélection Nature à destination des grossistes;
- le soutien à l'obtention de certifications reconnues (GlobalG.A.P., HVE), favorisant une agriculture plus durable et un meilleur accès aux marchés.

L'évolution du périmètre du groupe, marquée notamment par l'intégration de la société Van Damme et le renforcement de notre présence européenne, conduit à une diminution relative de la part des fruits et légumes d'origine France dans les volumes commercialisés. Néanmoins, le groupe Solveg réaffirme son attachement à une agriculture française vivante, rémunératrice, de qualité, et engagée dans la transition agroécologique



61%

de nos approvisionnements sont issus de l'agriculture française.

L'ANCRAGE TERRITORIAL DES SITES

Avec l'acquisition des établissements Van Damme et Aïda en Belgique fin 2023, le groupe souhaite rester un interlocuteur majeur et compétitif face à des clients qui s'européanisent dans leurs processus d'achat.

Pour autant, il poursuit sa stratégie de maillage territorial notamment grâce au rachat en 2025 de la Maison Ferrier à Sénas.

Le groupe Solveg joue un rôle actif dans la dynamisation de la vie socio-économique des territoires où il est implanté. Cette contribution découle directement de la nature de ses activités et de son modèle logistique :

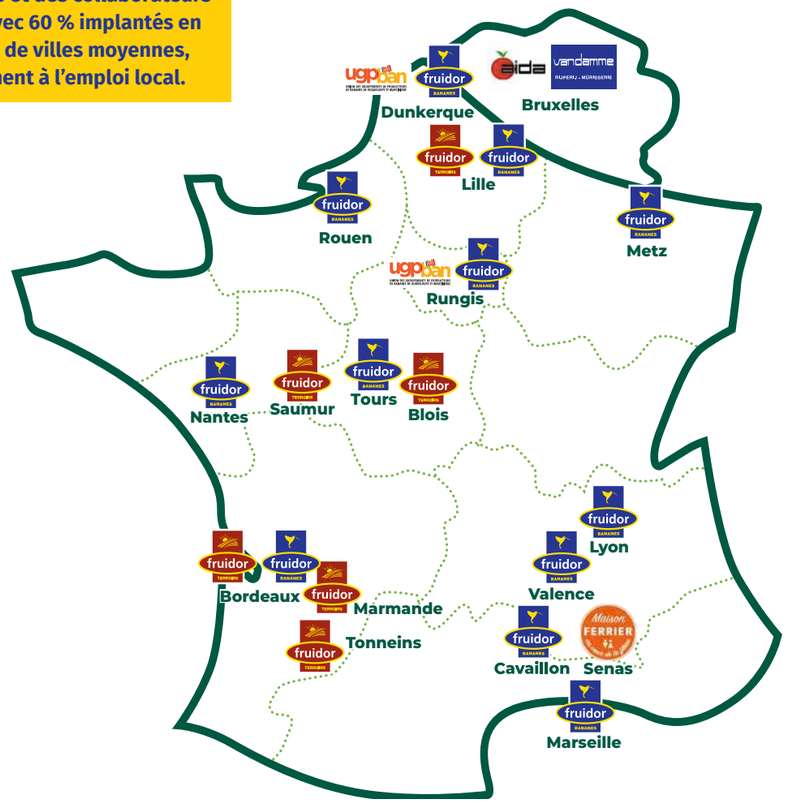
- Un maillage territorial dense, porté par les sites de Fruidor Terroirs, dont la répartition géographique répond aux impératifs de collecte des produits et de distribution des bananes.
- Une activité soutenue toute l'année, favorisant une continuité économique locale.

Aujourd'hui, 85 % des sites et des collaborateurs sont situés en province, avec 60 % implantés en zone rurale ou à proximité de villes moyennes, contribuant significativement à l'emploi local.

Le groupe est composé de 22 structures, de tailles variées (de 7 à plus de 200 collaborateurs), regroupant une grande diversité de profils et de compétences.

Cet ancrage local se traduit également par le recours systématique à des prestataires de proximité pour les besoins opérationnels, logistiques, techniques ou de services généraux des sites. Ce choix favorise la création de valeur économique régionale et soutient l'activité des TPE/PME locales, tout en limitant l'empreinte environnementale des achats.

Enfin, les entités du groupe s'impliquent dans la vie associative locale à travers des actions de mécénat culturel et sportif, contribuant au lien social sur les territoires : soutien au Racing Club de Lens, à Nantes-Rezé Métropole Volley, à l'association Les Amis des Antilles (Monteau-les-Mines), ou encore au Bal de la Banane à Dunkerque.



DEVOIR DE VIGILANCE ET GESTION RESPONSABLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Bien que non soumis à l'obligation légale d'élaborer un plan de vigilance (réservée aux entreprises de plus de 5 000 salariés), le groupe Solveg s'inscrit depuis de nombreuses années dans une démarche rigoureuse d'identification et de maîtrise des risques.

Cette culture du contrôle s'exprime à travers des certifications qualité reconnues, et plus récemment, dans le cadre structurant de la démarche RSE.

La vigilance s'exerce à plusieurs niveaux : procédures d'achats responsables, référencement rigoureux des fournisseurs, évaluation régulière des pratiques et déploiement progressif d'une charte éthique du groupe.

La majorité des produits commercialisés par Solveg sont cultivés en France ou dans l'Union européenne, garantissant le respect des standards sociaux parmi les plus stricts au monde.

Pour les origines situées hors UE, le groupe Solveg s'appuie sur des bureaux commerciaux certifiés IFS Broker, assurant la maîtrise des processus de sélection et de suivi des fournisseurs. L'ensemble des partenaires est tenu de signer notre code éthique, fondé sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies, de l'OIT, de la Déclaration de Rio et de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Ce code exige :

- Le respect des droits humains fondamentaux ;
- L'interdiction du travail des enfants ;
- L'éradication du travail forcé ou obligatoire ;
- L'absence de discrimination à l'embauche et dans l'emploi ;
- La reconnaissance de la liberté syndicale ;
- Le respect du droit du travail local ;
- La protection de l'environnement ;
- Une politique active de lutte contre la corruption.

Engagement social et développement local en Côte d'Ivoire

Les pratiques sociales mises en œuvre dans les exploitations de banane hors Antilles françaises et notamment en Côte d'Ivoire, s'illustrent par un haut niveau de conformité aux standards sociaux : accès à une assurance santé pour l'ensemble des salariés, liberté syndicale, lutte contre la discrimination et interdiction stricte du travail des enfants. Ces implantations agricoles ont été réalisées en concertation avec les communautés locales, contribuant activement au développement socio-économique des territoires via la création d'infrastructures telles que écoles, dispensaires et systèmes d'accès à l'eau potable, notamment grâce à la prime Fair Trade.

En 2025, les audits terrain menés en Côte d'Ivoire par nos équipes ont permis de vérifier les pratiques des sept exploitations partenaires en matière droit social et humain, impact environnemental et respect de la réglementation concernant l'itinéraire technique. Ils ont confirmé que les exploitations répondent à un haut niveau d'exigence sur ces sujets.

99% des approvisionnements sécurisés

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous avons mis en place une cartographie des risques fournisseurs spécifiquement adaptée à la filière banane, un secteur exposé à des enjeux sociaux (conditions de travail, respect des droits humains), environnementaux (usage de produits phytosanitaires, gestion des ressources naturelles) et éthiques (pratiques commerciales loyales).

Notre méthodologie repose sur une analyse des risques par zone géographique de production, par type d'exploitation (industrielle ou familiale) et par historique de conformité RSE. Les fournisseurs sont évalués selon un niveau de risque (limité, modéré, significatif ou élevé) sur la base de critères issus de données internes (audits, contrôles qualité) et externes (bases de données sectorielles, certifications, informations publiques). Cette cartographie, revue en 2025, permet de prioriser les actions de suivi : audits ciblés,

Construire des partenariats responsables



plans de progrès, ou renforcement des exigences contractuelles. Il en ressort que 99% de nos approvisionnements se font auprès de fournisseurs présentant un niveau de risque limité à modéré.

Solveg décroche la médaille d'argent EcoVadis

Enfin, en 2025, Solveg a été évalué par Ecovadis, obtenant une médaille d'argent et une note de 76/100, soit quatre points de plus qu'en 2024, maintenant le groupe dans le 91e centile des entreprises évaluées. Cette reconnaissance reflète le haut niveau de maturité de notre démarche RSE. À ce jour, le déploiement de cet outil à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement n'est pas envisagé, en raison de la structuration en filières intégrées pour la majorité des volumes, et du recours à des certifications de référence (Fairtrade, Rainforest Alliance, Agriculture Biologique) pour le reste.

PROTECTION DES DONNÉES ET CYBERSÉCURITÉ

La confiance de nos clients, producteurs, fournisseurs et collaborateurs repose également sur notre capacité à protéger les données qui nous sont confiées et à assurer la continuité de nos activités.

À ce titre, le groupe Solveg s'appuie sur une infrastructure informatique hébergée au sein de son propre réseau privé, permettant de maîtriser les accès et de limiter les risques d'exposition aux menaces extérieures.

La sécurité du système d'information repose notamment sur une gestion centralisée des accès Internet, facilitant la surveillance et la protection des flux entrants et sortants. En 2025, le groupe a renforcé son dispositif de cybersécurité avec le déploiement de la solution Mailinblack, destinée à prévenir les risques liés aux courriels malveillants, au phishing et aux tentatives de fraude.

Afin de garantir la disponibilité et l'intégrité des données, des sauvegardes quotidiennes sont réalisées et les serveurs critiques sont répliqués sur des infrastructures de secours. Ces dispositifs contribuent à renforcer la résilience du groupe face aux incidents informatiques et à assurer la continuité des opérations.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), près d'un tiers des denrées alimentaires produites dans le monde sont perdues ou gaspillées.

Ce phénomène représente un défi majeur pour la durabilité des systèmes alimentaires. L'Objectif de Développement Durable n°12 vise à réduire de moitié, d'ici 2030, le gaspillage alimentaire par habitant au niveau des distributeurs et des consommateurs, et à limiter les pertes tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement.

PRÉSERVER LA VALEUR DES PRODUCTIONS AGRICOLES

En lien étroit avec les producteurs, qui investissent temps, énergie et ressources pour cultiver les fruits et légumes, le groupe Solveg considère comme essentiel de maximiser la valorisation des récoltes. Cela se traduit par une approche opérationnelle globale, visant à limiter les pertes à chaque étape de la chaîne :

- Accompagnement en amont des producteurs pour aligner les cultures sur les attentes des clients et consommateurs : choix variétal, pratiques agricoles adaptées, planification des récoltes ;
- Agréage rigoureux afin d'orienter les lots vers les bons débouchés, en fonction des exigences qualitatives et commerciales ;
- Maîtrise des processus internes (programmation, gestion des stocks, mûrissage) pour éviter les surplus ou les pertes ;
- Logistique optimisée, courte et réactive, qui réduit les temps de transport et limite l'altération des produits ;
- Conception d'offres commerciales visant à réduire les pertes en magasin : par exemple, le ruban de protection du concept La Banane Française permet de diminuer la casse en rayon ;
- Conseil client assuré par nos équipes commerciales pour ajuster les commandes et assouplir les tolérances qualité, en fonction des réalités terrain ;
- Recherche de débouchés alternatifs en cas de déclassement de produits, afin d'éviter leur destruction.

SOLIDARITÉ ET DONS ALIMENTAIRES

Également conscient de son rôle dans la lutte contre la précarité alimentaire, le groupe Solveg s'engage activement aux côtés des associations locales pour venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité. Dans une logique de responsabilité sociale et de solidarité territoriale, le groupe fait don de ses invendus consommables à des structures d'aide alimentaire implantées à proximité de ses sites.

Cet engagement s'inscrit dans la contribution du groupe Solveg à l'Objectif de Développement Durable n°2 des Nations Unies : « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ».

Solveg s'engage contre la précarité alimentaire

En France, selon le Secours Catholique et l'INSEE, environ 8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, dont près de 3 millions n'ont pas un accès régulier à une alimentation saine, suffisante et équilibrée. Face à cette réalité, Le groupe Solveg choisit d'agir concrètement en valorisant ses surplus alimentaires dans une démarche anti-gaspillage et solidaire.

En 2025, 1 462 tonnes de produits encore consommables mais non commercialisables ont ainsi été redistribuées via un réseau de partenaires associatifs tels que les Banques Alimentaires, les Restos du Cœur ou des structures locales de proximité. Ces dons permettent non seulement de soutenir des milliers de bénéficiaires, mais également de réduire l'empreinte environnementale liée à la destruction des denrées.

Cette approche témoigne de la volonté du groupe d'agir en entreprise responsable, en plaçant la solidarité, la lutte contre le gaspillage et la sécurité alimentaire au cœur de ses engagements.

UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL ANCRÉ DANS L'ACTION

Au-delà des dons de ses invendus aux associations d'aide alimentaire, le groupe Solveg s'implique activement dans des initiatives solidaires, témoignant ainsi d'un engagement sociétal fort et pérenne.

Le groupe initie ou soutient régulièrement des actions portées par des structures à vocation sociale ou solidaire, tant au niveau national que local.



Parmi les temps forts de l'année :

- Tour de France – Opération KM 97 : organisée pour la sixième année consécutive, cette initiative a mobilisé la communauté des réseaux sociaux de la Banane de Guadeloupe & Martinique ainsi que le public du Tour de France. Résultat : 49 234 bananes collectées et redistribuées aux bénéficiaires de la société de Saint Vincent de Paul.
- Salon International de l'Agriculture : participation active à la chaîne du don agricole et solidaire mise en place par l'association Solaal, facilitant la redistribution de produits frais à des associations caritatives.
- Semaines Européennes du Développement Durable : à cette occasion, plusieurs actions solidaires sont proposées aux collaborateurs : collectes alimentaires, dons du sang, courses solidaires pour Octobre Rose, etc.

Solveg répond également aux sollicitations de nombreuses associations, telles que Mécénat Chirurgie Cardiaque, Sinequanon ou encore le Téléthon, renforçant ainsi sa présence sur le terrain de la solidarité.

Une opération d'envergure a également marqué l'année : dans le cadre des 80 ans du Secours Populaire, le groupe Solveg a contribué à leur projet ambitieux « Les oubliés des vacances » visant à permettre à 40 000 enfants venus de toute la France et issus de milieux précaires et n'ayant pas la chance de partir en vacances en famille, d'assister à une journée inoubliable sur Paris avec des ateliers créatifs, culturels et sportifs. Les collaborateurs ont participé à un challenge connecté pour cumuler un maximum de pas, convertis en dons. Résultats : plus de 21 millions de pas parcourus et plusieurs milliers d'euros récoltés. Le groupe a également fourni bananes pour composer des paniers repas sains et équilibrés à destination des jeunes participants. Plusieurs collaborateurs se sont engagés bénévolement pour accompagner les enfants lors cette journée riche en souvenirs pour les enfants.

À travers ces engagements, le groupe Solveg réaffirme son rôle d'entreprise citoyenne, mobilisée en faveur de l'inclusion, de la solidarité et de l'accès à une alimentation saine pour tous.

MAÎTRISE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS

Mettre en marché des fruits et légumes frais, de qualité et sains a toujours été au cœur des préoccupations du groupe Solveg. Pionnier dans son secteur sur la certification de ses sites, la qualité des produits constitue un engagement collectif au sein du groupe Solveg.

Elle repose sur une organisation structurée autour de la Direction nationale Qualité, soutenue par un réseau de quinze responsables Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) et une trentaine d'agréeurs répartis sur les sites, à la réception des bananes à Dunkerque et en production. Chaque année, plus de 50 000 contrôles qualité sont effectués.

Un plan de surveillance renforcé permet également de garantir la conformité sanitaire des produits, avec près de 800 prélèvements pour analyses de résidus phytosanitaires et autres contaminants effectués en 2025.

Afin de garantir aux consommateurs des produits conformes aux exigences sanitaires, réglementaires et client, l'ensemble des sites du groupe applique un système de management de la qualité et de la sécurité des aliments.

Ce dispositif s'appuie sur des analyses de risques systématiques couvrant les volets suivants :

- Sécurité des aliments (HACCP) ;
- Malveillance (VACCP / Food Defense) ;
- Fraude alimentaire (Food Fraud).

87 % du volume commercialisé sont certifiés IFS Food ou IFS Broker, assurant un haut niveau de maîtrise de la sécurité des aliments.

Les autres sites sont soumis à des audits internes rigoureux, menés selon les exigences du référentiel IFS Food, afin de garantir un niveau de maturité homogène en matière de sécurité des aliments sur l'ensemble du périmètre. Tous les sites assurent la traçabilité complète des produits et emballages et réalisent des contrôles qualité tout au long de la chaîne de production, permettant une réactivité immédiate en cas d'anomalie.

Conformément à nos obligations et procédures, tout incident relatif à la sécurité des aliments doit être signalé auprès des autorités et déclaré sur la plateforme Rappelconso . En 2025, aucun lot n'a fait l'objet de rappel.

Les sites sont également certifiés Agriculture Biologique, Fair Trade, Chain of Custody GlobalG.A.P. En 2025, ce sont au total 60 audits externes qui ont été menés sur les différentes entités du groupe. Chaque audit donne lieu à un plan d'action, renforçant ainsi la dynamique d'amélioration continue.



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ET À LA REPRÉSENTATION DES FILIÈRES

Acteur engagé des filières fruits et légumes, le groupe Solveg met son expertise économique, commerciale et industrielle au service des organisations professionnelles de son secteur.

Cette implication traduit notre volonté de contribuer à la structuration de filières agricoles durables, compétitives et résilientes, capables de répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux auxquels elles sont confrontées.

Au-delà de la défense des intérêts collectifs de nos producteurs et partenaires, notre participation aux instances professionnelles nous permet de contribuer aux réflexions stratégiques sur des sujets majeurs tels que la souveraineté alimentaire, la transition agroécologique, l'adaptation au changement climatique, l'évolution des cadres réglementaires ou encore le partage de la valeur au sein des filières.

Dans le cadre de notre activité Banane, nous participons activement aux travaux de plusieurs organisations professionnelles :

- l'Association des Producteurs Européens de Bananes (APEB), qui représente les producteurs de France, d'Espagne et du Portugal et porte les enjeux de souveraineté alimentaire européenne et de compétitivité des filières ;
- l'Association Interprofessionnelle de la Banane (AIB) ;
- l'Union Française des Mûrisseurs de Banane ;
- la Chambre Syndicale des Importateurs de Fruits et Légumes Frais ;
- Felcoop, fédération des coopératives fruitières et légumières.

Pour notre activité Terroirs, nous sommes également impliqués au sein de plusieurs organisations représentatives du secteur :

- Interfel, à travers notamment les comités économiques régionaux des Hauts-de-France et d'Aquitaine ainsi que son comité RSE ;
- Fedepom, fédération nationale des négociants de pommes de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros ;
- Aneefel, association des entreprises d'expédition et d'exportation de fruits et légumes.

Cette participation active aux instances professionnelles constitue un levier essentiel pour anticiper les évolutions du secteur, partager les bonnes pratiques et contribuer collectivement à la construction de filières agricoles plus durables et plus résilientes.



Construire des partenariats responsables

SYNTHÈSE DE NOS ENGAGEMENTS

Notre ambition

Interagir avec nos territoires d'implantation et diffuser nos valeurs auprès de nos parties prenantes.

Nos actions

Dynamisme des territoires

- Valorisation de l'agriculture française
- Ancrage territorial des sites
- Solidarité

Insuffler la RSE dans notre chaîne de valeur

- Achats responsables/Devoir de vigilance
- Certification de l'amont
- Analyse de risque

Food Safety Culture

- Système de management de la qualité et sécurité des aliments
- Traçabilité

NOS OBJECTIFS

- Labellisation RFAR (Relations Fournisseurs Achats Responsables) d'ici 2028
- 35 % de nos invendus à destination d'associations
- Encourager les collaborateurs à s'investir auprès d'une association dans le cadre du don de temps
- 70% de réponses positives de nos collaborateurs lors de l'enquête Positive Company d'ici 2030



Contribution du 3e pilier aux objectifs de développement durable

SYNTHÈSE DE NOS ACTIONS



61 %
de nos approvisionnements d'origine française

Partenaire de
800
exploitations agricoles françaises en métropole et sur territoires ultra-marin





60 %
de nos effectifs en zones rurales ou à proximité de villes de taille moyenne

78 %
de nos volumes certifiés IFS Food ou broker





+ de 800
prélèvements pour analyses de résidus phytosanitaires et autres contaminants

1462
tonnes de dons aux associations



ANNEXE I

MODALITÉS DE COMMUNICATION AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Parties prenantes	Modalités d'échange avec les parties prenantes
Salariés (salariés, travailleurs intérimaires, stagiaires, apprentis) Candidats Instances représentatives du personnel (CSE, CSSCT)	• Affichages • Réseaux sociaux/Gaïa/Journal interne (Echo des popottes) • Newsletters • Entretiens annuels • Enquête de satisfaction • Forums métiers/écoles • Réunions
Producteurs actionnaires	• Réunions d'assemblée générale • Séminaires
Producteurs non actionnaires Prestataires de service (informatique/ Formation/Industriels)	• Echanges quotidiens par téléphones et/ou réseaux sociaux • Visites sur site et en production • Bilans de campagne • Audits
Clients	• Salons • Visites (présentiel ou visio) • Contrats/cahiers des charges/négociations annuelles • Audits
Transporteurs	
Consommateurs	• Réseaux sociaux • Salon International de l'Agriculture • Évènements culturels et sportifs (Tour de France/ Marathon et semi-marathon de Paris, etc.)
Associations d'insertion sociale et de solidarité (Restos du cœur, banques alimentaires…)	• Rencontres ponctuelles sur demande
Acteurs immobiliers (bailleurs/MIN/…)	• Rencontres ponctuelles sur demande
Organismes de contrôle (services déconcentrés de l'Etat : DREAL, DRCCRF, DIRECCTE)	• Visites/contrôles de site • Veille réglementaire
Autorités européennes	
Concurrents	• Groupe de travail de l'Interprofession • Salons
Institutionnels financiers (Banques/assurances/ Prévoyance santé retraite)	• Dialogues ponctuels sur demande

ANNEXE II

TABLE DE CORRESPONDANCE AVEC LE RÉFÉRENTIEL VSME

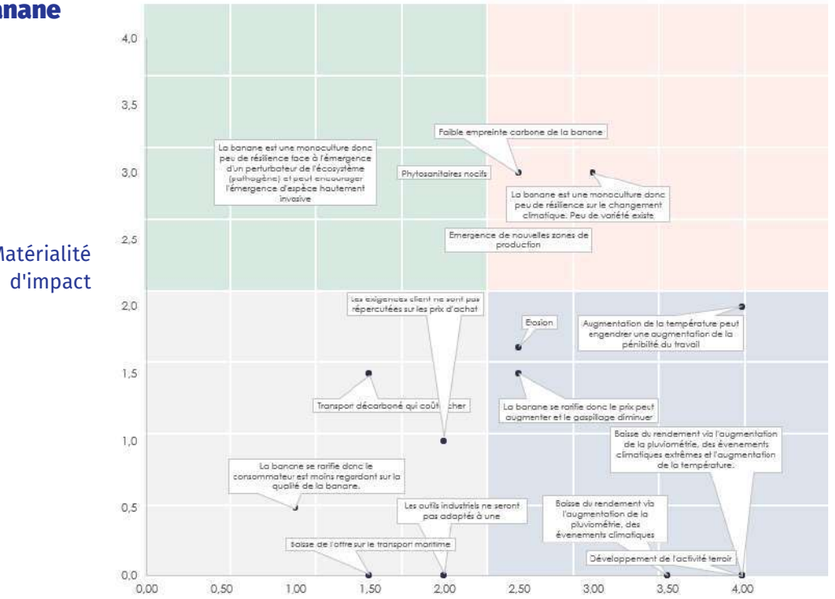
Cette annexe présente la table officielle de correspondance entre la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) 2025 du Groupe Solveg et les exigences du Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs (VSME) – Module Comprehensive.

Réf. VSME	Exigence	Chapitres DPEF correspondants
B1	Informations générales	Notre identité ; Notre modèle d'affaires ; Notre chaîne de valeur
B2	Pratiques, politiques et initiatives de durabilité	Notre vision ; Notre politique RSE ; Filières durables ; Sensibilisation climat ; Engagement solidaire des collaborateurs
B3	Énergie et émissions de gaz à effet de serre	Bilan carbone ; Démarche ACT Pas à Pas ; Décarbonation des activités amont ; Décarbonation des activités directes ; Décarbonation des activités aval
B4	Pollution de l'air, de l'eau et des sols	Rejets et pression des sites sur les ressources naturelles ; Réduction des produits phytosanitaires dans la filière Banane
B5	Biodiversité et écosystèmes	Préserver la biodiversité et renforcer le vivant ; Filière Banane ; Filière Terroirs ; Agriculture régénératrice et agroécologie
B6	Eau et ressources marines	Gestion de l'eau ; Rejets et pression des sites sur les ressources naturelles ; Prévention des pollutions diffuses
B7	Ressources, économie circulaire et gestion des déchets	Gestion des déchets ; Économie circulaire et emballages ; Réemploi des caisses et palettes ; Lutte contre le gaspillage alimentaire
B8	Effectifs et caractéristiques des collaborateurs	Effectifs ; Dialogue social ; Développement du capital humain
B9	Santé, sécurité et conditions de travail	Santé et sécurité ; Prévention des RPS ; Qualité de vie et conditions de travail ; Social Direct ; Diversité et inclusion ; Campagne Respect au travail
B10	Formation et développement des compétences	Développement des compétences ; Parcours d'intégration ; Accueil des alternants et stagiaires ; Relations écoles
B11	Droits humains et conduite responsable dans la chaîne de valeur	Devoir de vigilance ; Relations producteurs ; Achats responsables ; Diversité et inclusion ; Respect au travail
C1	Modèle d'affaires et stratégie de durabilité	Notre vision ; Notre modèle d'affaires ; Notre politique RSE ; Révision de la politique RSE 2025
C2	Gouvernance de la durabilité	Gouvernance du groupe ; Comité National RSE ; Gouvernance ESG ; Pilotage de la démarche ACT Pas à Pas
C3	Impacts, risques et opportunités	Matrice de matérialité ; Double matérialité climat et environnement ; Analyse ACT Pas à Pas
C4	Objectifs, plans d'action et ressources	Politique RSE ; Feuille de route RSE ; Démarche ACT Pas à Pas ; Évaluation EcoVadis ; Plans d'action climat
C5	Transition climatique et résilience	Bilan carbone ; Stratégie climat ; Décarbonation des filières Banane et Terroirs ; Adaptation des filières agricoles au changement climatique
C6	Parties prenantes	Parties prenantes ; Matrice de matérialité ; Label Positive Company ; ESS ; Partenariats associatifs
C7	Conduite des affaires	Éthique des affaires ; Sécurité alimentaire ; Protection des données et cybersécurité ; Conformité réglementaire
C8	Chaîne de valeur	Notre chaîne de valeur ; Filières durables ; Devoir de vigilance ; Relations producteurs ; Achats responsables ; Certifications agricoles

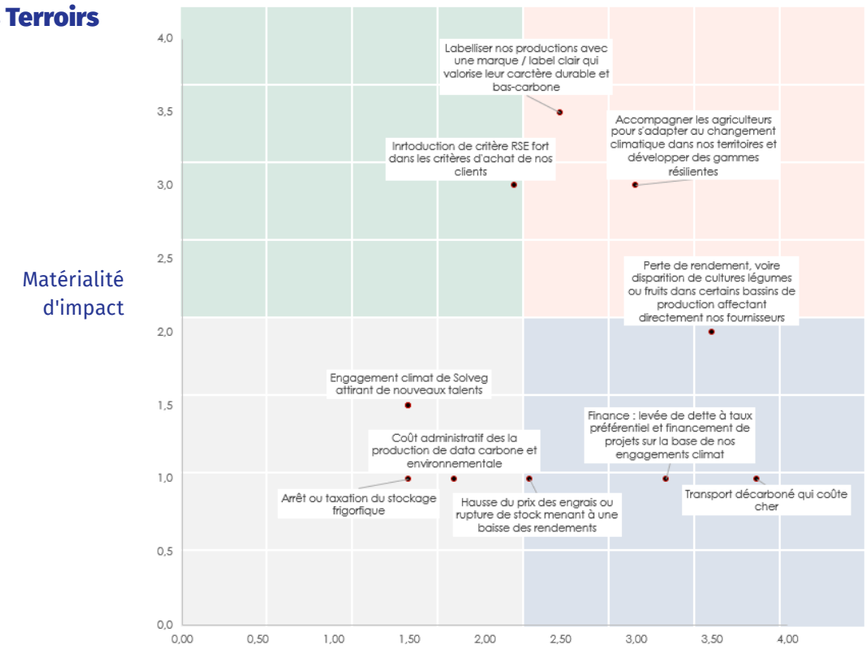
ANNEXE III

DOUBLE MATÉRIALITÉ / SOUS-THÈMES ENVIRONNEMENTAUX

Activités Banane



Activités Terroirs



ANNEXE IV

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DÉFINIS PAR L'ONU



ODD 1
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

ODD 2
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

ODD 3
Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

ODD 4
Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de leur vie

ODD 5
Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD 6
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

ODD 7
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

ODD 8
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

ODD 9
Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

ODD 10
Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

ODD 11
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

ODD 12
établir des modes de consommation et de production durables

ODD 13
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

ODD 14
Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et ressources marines aux fins de développement durable

ODD 15
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

ODD 16
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

ODD 17
Partenariats pour les réalisations des objectifs

ANNEXE V

SCOPES DU BILAN CARBONE

Principaux postes d'émissions du bilan carbone

SCOPE 1

Émissions directes de GES émises par l'entreprise

- Consommation d'énergie fossile des véhicules d'entreprise.
- Fluides réfrigérants.

SCOPE 2

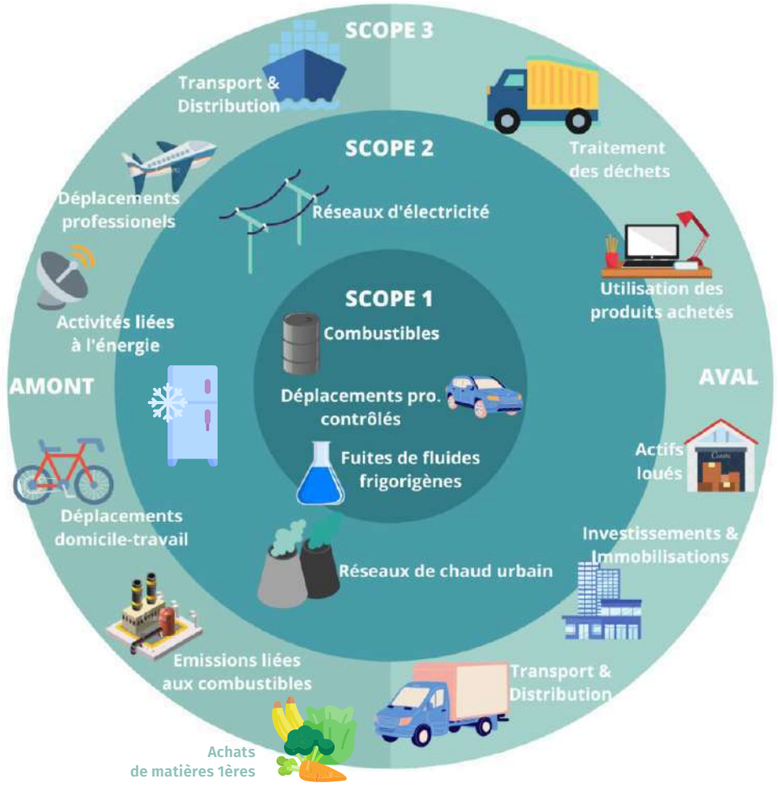
Émissions indirectes liées à notre consommation d'énergie

- Consommation électrique des sites.

SCOPE 3

Toutes les autres émissions indirectes induites par nos activités, produits et services

- Achats de matières 1ères
- Achats de consommables.
- Fret amont et aval.
- Achats de biens et services divers.
- Déplacements professionnels.
- Déplacement domicile-travail.
- Émissions liées aux combustibles.
- Investissements et immobilisations.
- Utilisation des produits vendus.
- Traitement des déchets.



Annexes

ANNEXE VI - NOS INDICATEURS CLÉS EXTRA-FINANCIERS
PRENDRE SOIN DE NOTRE PLANÈTE



Réduction de notre empreinte carbone

Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2021	2022	2023	2024	2025 SOLVEG	2025 FRUIDOR
Consommation électricité (GWh)	Maîtrise de notre consommation énergétique	chaque année	18,2	19,3	17,6	17,9	21,6	18,2
Consommation électrique à la tonne (kwh/T de F&L)	<70	2030	73,1	76	60,7	65,4	66,1	69,3
Emissions GES scope 1 et 2 (Teq CO2)	707	2033	2 826	non mesuré	2872	3621	2 406	1 813
Emissions GES total (Teq CO2)	en cours de définition	-	235 267	non mesuré	non mesuré	298052	non mesuré	non mesuré
Intensité carbone Banane (kg CO2e/kg)	en cours de définition	-	0,912	non mesuré	non mesuré	0,865	non mesuré	non mesuré
Intensité carbone Terroirs (kg CO2e/kg)	en cours de définition	-	0,536	non mesuré	non mesuré	0,533	non mesuré	non mesuré
Part des énergies non fossiles dans notre mix électrique	> 98%	2030	96,5%	96,5%	96,5%	91,2 %	95,0 % *	95,0 %
Poids total des déchets (T)	-	-	non mesuré	13 310	13 228	13 357	12 556 *	12 556
Part des déchets valorisés	98 %	2030	non mesuré	88 %	89 %	96 %	96 % *	96 %
Part du renouvellement de notre flotte en véhicules hybrides ou électriques	50 %	2027	11 %	14 %	28 %	17 %	83 %	80 %
Nb de collaborateurs formés/sensibilisés aux enjeux du développement durable sur l'année	> 0	2030	-	152	37	63	22	22

* indicateurs 2025 ne prenant pas en compte le périmètre Van Damme / Aïda

Annexes

ANNEXE VI - NOS INDICATEURS CLÉS EXTRA-FINANCIERS

PRENDRE SOINS DES FEMMES ET DES HOMMES

Santé, sécurité et conditions de travail

Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2021	2022	2023	2024	2025 SOLVEG	2025 FRUIDOR
Taux de Fréquence	< 25	chaque année	30,22	29,01	22,77	21,16	24,43 *	24,43
Taux de Gravité	< 1,70 (3 meilleures années des 5 dernières)	2027	1,84	3,08	2,29	1,98	1,18 *	1,18
% des investissements visant à améliorer la sécurité et les conditions de travail	> 30%	chaque année	35 %	45 %	64 %	48 %	89 % *	89 %

Développement du capital humain

Effectif total permament	Maintien / Création d'emploi	chaque année	575	517	497	533	597	554
Effectif Equivalent Temps plein	Maintien / Création d'emploi	chaque année	613	540	530	546	620	577
Age moyen	-	chaque année	40	40	41	41	41 *	41
Part des juniors (< 25 ans)	3% < X < 5%	chaque année	3,0 %	3,0 %	3,1 %	3,1 %	3,1 % *	3,1 %
Part des séniors (> 55 ans)	10% < X < 15%	chaque année	12 %	11 %	13 %	14 %	17 % *	17 %
Ancienneté moyenne dans l'entreprise	6 < X < 12 ans	chaque année	7,4	7,9	8	8	7,64 *	7,64
Turn over	< 20%	2025	22,6 %	23,7 %	23,0 %	18,9 %	19,40 % *	19,40 %
% salariés bénéficiant d'une formation sur l'année	> 50%	chaque année	61 %	73 %	76 %	62 %	62 % *	62 %
Nb d'heures de formation suivies	> 2 000	chaque année	non mesuré	non mesuré	3479	2549	4199 *	4199
Nb de jeunes en alternance	> 10	2030	7	9	7	6	6 *	6
Part des salariés bénéficiant d'un entretien annuel	> 90%	chaque année	99 %	95 %	96 %	93 %	87 %	94 %
Promotions / évolutions internes	-	chaque année	41	27	29	36	32 *	32
Taux de satifaction Baromètre social / Positive Company	> 65% de réponses positives	2025	non mesuré	59 %	non mesuré	66 %	non mesuré	non mesuré

Diversité et inclusion

Taux d'emploi des personnes en situation de handicap	> 4,5%	2027	4,4 %	3,6 %	4,9 %	5,6 %	5,60 %	6,10 %
Part des hommes	58 < X < 62%	chaque année	61 %	58 %	58 %	58 %	59 %	59 %
Part des femmes	38% < X < 42%	chaque année	39 %	42 %	42 %	42 %	41 %	41 %
Index égalité H/F (/100)	88	2024	84	86	73	87	77	77
Part des femmes sur des postes de management	35 %	2030	non mesuré	non mesuré	non mesuré	29,0 %	31,4 %	31,4 %
Part des femmes chez les cadres et cadres dirigeants	40 %	2030	34,1 %	35,8 %	36,6 %	36,4 %	34,3 %	34,3 %

* indicateurs 2025 ne prenant pas en compte le périmètre Van Damme / Aïda

ANNEXE VI - NOS INDICATEURS CLÉS EXTRA-FINANCIERS
CRÉATION DE PARTENARIATS RESPONSABLES



Devoir de vigilance vis-à-vis de nos producteurs

Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2021	2022	2023	2024	2025 SOLVEG	2025 FRUIDOR
% volume banane certifié FairTrade Max Havelaar / Bio ou Rain Forest Alliance	Maintien de la part de nos appros sous certification	chaque année	17,1 %	17,2 %	15,3 %	19,5 %	19 %	11,5 %
% volume de F&L issus de filières présentant des engagements environnementaux et sociaux forts	<75%	chaque année	non suivi	85 %	83 %	78 %	75 %	79 %
% fournisseurs banane ayant signé le cahier des charges amont (volet environnemental/ social et éthique)	100 %	2027	100,0 %	100 %	100 %	100 %	100 % *	100 %
Nb de sites ayant recours à un prestataire faisant travailler des personnes en situation de handicap	16	2027	6	8	10	10	10	10
Référencement de prestataires de transport inscrits dans le dispositif EVE	25% des transporteurs amont	2027	4 %	9 %	12,7 %	14,0 %	non mesuré	non mesuré
	65% des transporteurs aval Banane	2027	54 %	59 %	60 %	63 %	non mesuré	non mesuré
	85% des transporteurs aval Terroirs	2027	83 %	84 %	85 %	85 %	non mesuré	non mesuré

Ethique

Nb de personnes ayant eu une formation à l'anti-corruption	40	2025	non suivi	non suivi	non suivi	23	23	23
Part des appros réalisés auprès de fournisseurs présentant un niveau de risque RSE faible à modéré	> 95%	chaque année	non suivi	non suivi	non suivi	95 %	99 %	99 %
Nb d'incidents signalés et avérés sur notre ligne d'alerte (éthique, anti-corruption, sécurité de l'information)	0	chaque année	non suivi	non suivi	non suivi	0	O	O

* indicateurs 2025 ne prenant pas en compte le périmètre Van Damme / Aïda

ANNEXE VI - NOS INDICATEURS CLÉS EXTRA-FINANCIERS
CRÉATION DE PARTENARIATS RESPONSABLES



Dynamisme des territoires

Indicateurs	Objectifs chiffrés	Échéance	2021	2022	2023	2024	2025 SOLVEG	2025 FRUIDOR
Part des appros en origine "France"	> 70%	chaque année	70 %	72 %	0,67	69 %	61 %	71 %
Part des emplois en zone rurale ou à proximité des villes moyennes	Maintien de l'emploi en zone rurale ou à proximité de villes moyennes	2027	non mesuré	63 %	62 %	60 %	64 %	64 %
Nombre d'actions de sponsoring	> 60	2025	47	75	76	81	78	78

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Volumes des dons alimentaires (T)	Maintien d'implication auprès des associations d'aide alimentaire	chaque année	2 411	2 141	1223	1075	1462	1462
Nombre d'associations bénéficiaires des dons	> 60	chaque année	109	112	86	86	68	68
Part des invendus faisant l'objet de dons pour l'alimentation humaine (banane jaune et autres F&L)	> 35 %	2027	27 %	23 %	17 %	14 %	11,70 % *	11,70 %

Qualité, satisfaction et sécurité des clients / consommateurs

Taux de refus mûrisseries	< 2%	chaque année	2,04 %	1,69 %	1,46 %	1,57 %	1,55 % *	1,55 %
Taux d'incident Terroirs	< 2,3%	chaque année	2,63 %	2,50 %	2,19 %	2,17 %	2,11 %	2,11 %
Nombres d'analyses résidus phytosanitaires et autres contaminants	+/- 1 000 analyses	chaque année	1066	1063	871	831	818	818
Nombre d'incidents liés à la santé, sécurité du consommateurs	0	chaque année	0	0	0	0	0	0
%volumes certifiés IFS Food ou Broker	75 %	2027	72 %	67 %	71 %	72 %	78 %	73 %

* indicateurs 2025 ne prenant pas en compte le périmètre Van Damme / Aïda

GROUPE

Solveg

Unis par la passion des fruits et légumes

UGPBAN
UNION DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE BANANES DE GUADELOUPE ET MARTINIQUE

FRUITS du MONDE

vandamme
RUPERU - MÔRASSERIE

fruidor
BANANES

fruidor
TERROIRS

aida

Maison FERRIER

mediapilote - Crédit photo : Groupe Solveg, Gettyimages.